

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 244
JUILLET-AOÛT
2023

www.ville-lacrecche.fr



Ville de La Crèche



@VilledeLaCreche



IntraMuros La Crèche

p. 6

Supplément
spécial :
arrêt sur images
2020-2023

p. 4

Des jardiniers
en herbe à la
maternelle

p. 5

Succès de la
Ronde des
Lavoirs

20
TERRE
DE JEUX
24

L'ÉDITO

La majorité municipale est heureuse de vous présenter ce numéro spécial, à quelques jours des vacances estivales. À mi-parcours, il nous semblait intéressant de faire un arrêt sur image, l'occasion de remercier les agents de la commune et les nombreux-ses Créchois et Créchoises pour leur participation.

ARRÊT SUR IMAGES

Ce mandat avait débuté d'une étrange manière : la Covid, les confinements à répétition, une convocation à la préfecture, en raison du surendettement de la commune, dernière étape avant la mise sous tutelle. C'était déjà un sacré défi pour les jeunes élus que nous étions ! Car oui, les premières semaines, les premiers mois demandent une adaptation.

Puis, la guerre en Ukraine a aggravé la difficulté financière. Mais malgré cela, nous tenons le cap. Les projets se mettent en place. Certains ont dû être retardés pour diverses raisons,

PHASE OPÉRATIONNELLE essentiellement budgétaires. Nous vous savons impatients, et c'est bien normal ! Nous sommes entrés dans la phase opérationnelle pour de nombreux projets.

En attendant, nous vous invitons à profiter de ces 2 mois d'été, qui seront probablement trop chauds et secs. Nous nous retrouverons le 14 juillet sur le site Groussard et, dès septembre, pour le forum des associations, les Journées Européennes du Patrimoine, la semaine de la mobilité...

Les élu-e-s de la majorité municipale de la ville de La Crèche

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
 Jeudi 28 septembre à 20 h

VIE MUNICIPALE



VOS ÉLU-E-S

LA MAIRE & LES ADJOINT-E-S

 Laetitia HAMOT Maire	 Serge GIRAUD 1 ^{er} adjoint Aménagement, urbanisme, cadre de vie et patrimoine	 Marie-Laure WATIER 2 ^{ème} adjointe Transition solidaire, protection des populations, enfance-jeunesse	 Évelyne AUZURET 3 ^{ème} adjointe Vie associative, éducation populaire, sport, culture et loisirs
 Yannick MAILLOU 4 ^{ème} adjoint Communication	 Sophie FAVRIOU 5 ^{ème} adjointe Économie, agriculture, commerce et artisanat / Budget, finances et prospective	 Pascal ROSSARD 6 ^{ème} adjoint Relations humaines	 Michèle PETITCOULAUD 7 ^{ème} adjointe Transition démocratique et participation citoyenne

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- **Christian HÉRAUD**, délégué à la transition écologique et à l'environnement
- **Christine MORISSON ROSSARD**, déléguée à la culture
- **Catherine GARREAU**, déléguée aux sports
- **Lucile MATHIEU**, déléguée aux affaires scolaires
- **Sébastien FORTHIN**, délégué à l'aménagement et à la mobilité
- **Élodie DELANEAU**
- **Yoann TOURET**
- **Élodie GUILLIOT-BOZIER**
- **Aurore DOMIN**
- **David BARANGER**
- **Corinne CHEVAILLER**
- **Yann BERTRAND**
- **Évelyne KRÜGER**
- **Ghyslaine ROY**
- **Bruno LEPOIVRE**
- **Catherine OMBRET**
- **Sylvie DUPUIS**
- **Jérôme VARENNES**
- **Nathalie PILLET**
- **Sonia LAMBERT**
- **Marie JOLY**

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

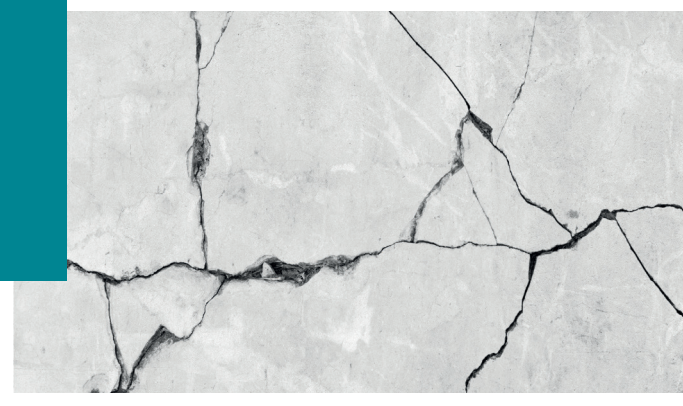
- La commune s'appuie sur 9 commissions. Ces groupes de réflexion et de travail thématiques étudient les projets et dossiers qui relèvent de leurs compétences, avant de rendre leurs décisions.
- **Éducation, enfance, jeunesse**
 - **Transition solidaire et protection des populations**
 - **Aménagement, urbanisme et cadre de vie**
 - **Vie associative et éducation populaire**
 - **Budget, finances et prospective**
 - **Économie, agriculture, commerce et artisanat**
 - **Transition démocratique, participation citoyenne et communication**
 - **Relations humaines**
 - **Transition écologique**

AUTRES INSTANCES OÙ LES ÉLUS SIÈGENT ÉGALEMENT

- **Laetitia HAMOT** : CCHVS - conseillère membre du bureau communautaire / commission finances • Conférence intercommunale des maires • Conseils d'administration : CIAS/SDIS/Mission locale Sud-Deux-Sèvres • Conseil de vie sociale de l'EHPAD.
- **Serge GIRAUD** : membre du bureau du SMC et délégué de la commission rivières • Conseil d'exploitation de l'office de tourisme • Commission aménagement et cadre de vie de la CCHVS • SMITED • SMBVSN • Président des commissions communales de sécurité.
- **Marie-Laure WATIER** : SMC dont comité rivières • Régie mobilité • Conseillère communautaire, commission enfance jeunesse/groupement de personnel scolaire • CLS.
- **Sophie FAVRIOU** : CCHVS - 1^{ère} conseillère membre du bureau communautaire - artisanat et commerce • Comité des partenaires de la régie mobilité • Commission agriculture • Comité syndical Niort Terminal.
- **Yannick MAILLOU** : CCHVS - 3^{ème} vice-président - transition démocratique et participation citoyenne • Groupement d'Action Locale • Comité de pilotage budget.
- **Christian HÉRAUD** : conseil d'administration CIAS • Conseil communautaire • SERTAD • SIEDS.
- **Sébastien FORTHIN** : régie mobilité • CCHVS : commissions communautaires Écologie/Mobilité, Aménagement, Urbanisme/Habitat.
- **Bruno LEPOIVRE** : conseiller communautaire

Lexique
 CCHVS: Communauté de Communes Haut Val de Sèvre
 CIAS: Centre Intercommunal d'Action Sociale
 SDIS: Service Départemental d'Incendie et de Secours
 SMITED: Syndicat Mixte de Traitement et d'Élimination des Déchets des Deux-Sèvres
 SMBVSN: Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise
 SMC: Le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine
 CLS: Contrat Local de Santé
 SERTAD: Syndicat pour l'Étude et la Réalisation des Travaux d'Amélioration de la Desserte en eau potable
 SIEDS: Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres

VIE QUOTIDIENNE



Séismes : aides et démarches

Suite aux séismes du 16 juin, il est possible que vous ayez constaté des dégâts sur votre habitation ou sur vos biens.

La mairie a mis en place la procédure accélérée de catastrophe naturelle, pour que les particuliers puissent être indemnisés par leur assurance. Les personnes sinistrées peuvent envoyer un mail au service urbanisme de la commune, avec la description, les photos des dommages et leurs coordonnées complètes. Il est également possible de déposer un dossier en mairie. En parallèle, un dossier de sinistre peut être ouvert auprès de l'assurance. D'autre part, la Maison départementale de l'habitat est à disposition pour apporter un 1^{er} niveau d'information et de conseil concernant les dommages matériels subis.

- Contacts :**
- **Mairie** : urbanisme@ville-lacrecche.fr
 - **Conseil départemental** : 05 49 06 77 77 (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h) / mdh79@deux-sevres.fr.

Un nouveau bloc sanitaire à Groussard

Les sanitaires du site Groussard, en mauvais état depuis plusieurs années, ont enfin pu être complètement rénovés.

Les travaux ont consisté en l'aménagement d'un bloc sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite, aux adultes et aux enfants en bas âge. Un point d'eau est situé à l'entrée du bloc sanitaire.

Afin de faciliter l'entretien et garantir une hygiène, les équipements sont encastrés.

Le chantier a nécessité des interventions de maçonnerie, de reprise de réseaux, de remplacement du carrelage, de la faïence, de plomberie/-sanitaire, d'électricité, de peinture, de cloisonnement et sur la menuiserie extérieure.

L'ensemble des matériaux a été choisi pour garantir la pérennité. Coût pour la collectivité : 16800 € HT.

PLAN CANICULE : PENSEZ-Y !
 Les personnes qui souhaitent être suivies en cas de périodes climatiques sensibles peuvent encore s'inscrire à la mairie.
 Renseignements : 05 49 25 50 54 - accueil@ville-lacrecche.fr



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Afin de prévenir les éventuels cambriolages, ce dispositif de police et de gendarmerie propose aux habitants de veiller sur leur domicile, pendant leur absence et de les prévenir en cas d'anomalie.

Démarche en ligne :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Il est également possible de remplir le formulaire à l'accueil de la mairie.

PRÉ-PLAINT EN LIGNE

En cas d'infraction, une pré-plainte en ligne peut désormais être déposée, afin d'obtenir par la suite un rendez-vous personnalisé à la Gendarmerie et éviter une longue attente à l'unité.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

PARTICIPATION CITOYENNE

"Des cailloux dans la chaussure"

VENDREDI 7 JUILLET, À 20 H 30, AU CINÉMA HENRI-GEORGES CLOUZOT
 PROJECTION DU FILM DOCUMENTAIRE "DES CAILLOUX DANS LA CHAUSSURE", DE MICKAËL DAMPERON.



Aux portes du Vercors, les habitants de Saint-Nazaire-en-Royans découvrent qu'une carrière de roches massives veut s'installer sur la petite montagne surplombant leur village ; le mont Vanille. Abasourdi par le gigantisme du projet, se sentant trahi par les élus, le village se mobilise.

Il y aura du travail, de l'énergie, des déconvenues. Et il y aura une victoire. Chacun prenant part à sa manière au destin de son village, c'est un paysage politique nouveau qui se dessine. Bousculant les rouages bien huilés d'un système, cette lutte raconte l'urgence très contemporaine de se mêler enfin de ce qui nous concerne.

Le film sera suivi d'un échange autour de l'implication citoyenne.

PROCHAINS CAFÉS CITOYENS
 Vendredi 14 juillet, site Groussard (fête nationale)
 Samedi 9 septembre, salle de l'Hélianthe (forum des associations)
 De 10 h à 12 h



En ligne : www.ville-lacrecche.fr

VIE CRÉCHOISE



Des jardiniers en herbe à la maternelle

Pour la deuxième année, l'école maternelle Malala Yousafzai a investi le jardin prêté par la commune, afin d'y faire des plantations, des réalisations plastiques...



Les parents se sont associés au projet en aidant à préparer les parcelles de plantation, ou en aménageant des bacs à compost, etc...

Ce jardin est un support concret à la connaissance du vivant et à l'éducation au développement durable. Il permet aussi de faire un premier lien entre l'agriculture et l'alimentation.

Aussi, grâce au jardin, les petits jardiniers ont appris beaucoup de choses :

- Reconnaître les 1^{ères} étapes du développement d'un végétal en situation réelle et connaître les besoins de quelques végétaux (plantation, arrosage...);
- Observer quelques animaux (insectes, vers de terre...);
- Séduquer au goût (dégustations, infusions, soupes...);
- Développer les relations avec les parents (aide à la préparation, entretien du jardin, dons de matériel, paille, plants...);
- Développer les relations avec la municipalité : prêt du terrain, apport de matériel (terreau, tonte...) par le personnel communal.

Une belle expérience à réitérer !

Rani officiellement remise à son nouveau maître

Début juin, une cérémonie particulière - à la fois festive et très touchante - s'est déroulée à la mairie : la remise officielle de Rani - chien-guide d'aveugles - à Jean-Claude Simon.



Rani, jeune chienne labrador de 2 ans 1/2, partage le quotidien de Jean-Claude Simon depuis 6 mois. Au terme de cette période d'adaptation concluante, elle est officiellement devenue son compagnon de vie à 4 pattes.

Francis Barbier, président de l'association Acga79 Chiens Guides d'Aveugles en Deux-Sèvres et Michel Rivallain, vice-président de l'association Les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest, étaient présents, en compagnie de nombreux adhérents.

Laëtitia Hamot, maire, a rappelé que les chiens participent à rendre la commune encore plus accessible, notamment dans les endroits où il est difficile de faire des travaux de mise en accessibilité. Elle a en outre proposé un partenariat, afin de penser la ville et le mobilier urbain autrement.

EN BREF

- En France, 1,7 millions de personnes sont déficients visuels, dont 207 000 aveugles ou malvoyants profonds.
- La réduction de l'autonomie dans la vie quotidienne est l'une des principales conséquences des déficiences visuelles. Les cannes ou chiens-guides contribuent à leur redonner de l'autonomie.
- 1 % seulement des personnes déficientes visuelles, éligibles à l'obtention d'un chien-guide, en bénéficient.
- 830 chiens-guides ont déjà été remis par l'association pour l'Ouest.
- Pour 2023, l'objectif de remise est de 25 chiens. 13 ont déjà été remis.
- Les chiens sont remis gratuitement, l'association ne fonctionnant que par dons et legs.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

DES CLOWNS À LA CRÈCHE

À l'occasion du Très Grand Conseil Mondial des Clowns, Les Matapeste ont proposé un atelier créatif, puis un spectacle gratuit.

Les "rézouderies", ou comment résoudre ses problèmes de manière clownesque, tel était le thème de l'atelier mené par la compagnie, auprès des résidents du Bourdet, de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs. Après 20 h de travail et une conférence clownesque, le vernissage des toiles a eu lieu le 8 juin au cinéma Henri-Georges Clouzot. Les ateliers ont été proposés en partenariat avec la Communauté de Communes et la DRAC (Direction Régionale des Affaires culturelles).

Le 22 juin, c'est la caravane des clowns qui a sillonné la commune avant le spectacle, initialement prévu au jardin du Coteau de Breloux. En raison d'une météo capricieuse, les artistes se sont repliés au cinéma. Le succès du spectacle n'en a pas été moindre, la salle étant pleine.



ASSOCIATIONS



Succès de la Ronde des Lavoirs

Encore un très bon moment passé à l'occasion de la 18^{ème} édition de La Ronde des Lavoirs samedi 10 juin !

1200 randonneurs se sont retrouvés le long d'un beau parcours de 14 km, ponctué de haltes désaltérantes, gourmandes et musicales. Chaque année, la réussite

de cet événement organisé par l'USC La Crèche ne se dément pas !

Gala K'Danse La Crèche



Les 17 et 18 juin, les 135 danseurs et danseuses de l'association K'Danse La Crèche ont donné 2 représentations, dans la salle de l'Hélianthe comble : un Lac des cygnes revisité, avec un message de cohérence entre la nature et la ville. Comme chaque année, un gala de très grande qualité, avec des danseuses primées et une équipe intergénérationnelle.

Twirling : Championnat national par équipe



Les 24 et 25 juin, le club de Twirling sport créchois a brillamment disputé le championnat national par équipe, à Vertou (44) :

Les F10 honneur se sont classées en 2^{ème} place, les F14 honneur, en 1^{ère} place et les F honneur en 4^{ème} place.

Le club se classe 2^{ème} au niveau national.

LA MAISON D'ASSISTANT-E-S MATERNEL-LE-S (MAM) BULLE D'ENFANTS RECHERCHE UN-E ASSISTANT- MATERNEL-LE

Contact :
MAM Bulle d'Enfants, 10 rue Pierre Charles,
79260 La Crèche
Anne Oussaghiri - 06 95 34 96 83 -
bulledenfants@outlook.fr

Nordicrèchoise 2023



Pour son événement annuel et pour marquer son dixième anniversaire, le Nordic club créchois organisait une randonnée avec 3 parcours, de 10, 13 et 18 km. Avec la participation de Jazzy Cool, big band de jazz créchois, pour l'ambiance musicale.

Cours de zumba



L'association La Chavanaise propose des cours de Zumba dans la salle de quartier de Chavagné. Séance d'essai gratuite.

Contact :
07 77 34 36 91
lachavanaise@gmail.com

LA COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS

Lundi 12 juin, une douzaine de représentants d'associations se sont retrouvés en mairie pour une séance d'information sur les supports de communication.

Au programme, un rappel de tous les supports de communications de la ville, mis à la disposition des associations, suivi de points de contexte juridique, comme le droit à l'image, le Règlement général sur la protection des données (RGPD), ou encore les différents formats d'images.

INTERCOMMUNALITÉ



Festival Traverse - La Parenthèse : café, croissants, livres et contes aux Îles de Candé
Dimanche 9 juillet - 9 h 30

Dans le cadre du festival Traverse, organisé par la communauté de communes, retrouvez les bibliothécaires pour un moment de partage autour des contes et légendes du Poitou.

Pour ados et adultes / Accès libre

Un été à bicyclette...

Randonnée vélo AQUA-LIBRIS / LA RONDE DES MOTS

Mercredi 12 juillet - 9 h à 13 h

Objectif : relier les médiathèques intercommunales de Saint-Maixent-L'École et de La Crèche à vélo, pour un parcours de 24 km aller-retour, avec une halte contée en cours de route. En partenariat avec le service mobilité de la communauté de communes et la ville de Saint-Maixent-L'École. Possibilité de prêt de vélo électrique sur réservation.

À partir de 8 ans / Sur inscription

Grande bulle à histoires d'été

Mardi 18 juillet - 11 h

Viens écouter des histoires ensoleillées autour d'un goûter rafraîchissant.

À partir de 3 ans / Sur inscription

Atelier créatif

Mercredi 26 juillet - 14 h 30 à 17 h

Viens créer des décorations sur le thème du vélo.

À partir de 8 ans / Accès libre

Horaires d'ouverture estivale du 10 juillet au 2 septembre : la médiathèque adapte ses horaires pendant l'été et double les prêts !

Mardi : 9 h-12 h / Mercredi : 14 h-18 h 30 / Jeudi : 15 h-18 h 30 / Samedi 9 h 30-12 h 30

Fermeture exceptionnelle samedi 12 août.

Ne manquez aucune animation en consultant l'agenda des médiathèques (disponible sur le site www.cc-hautvaldesevre.fr et à l'accueil des médiathèques).

Médiathèque intercommunale
La Ronde des mots
1, rue des Écoles - 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Tél. 05 49 05 36 09

Mail : mediathequelacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Instagram : Médiathèques du Haut Val de Sèvre



PARTICIPATION CITOYENNE



Démocratie participative : mêlez-vous de ce qui VOUS regarde !

Depuis 2020, la municipalité met largement à profit la participation citoyenne, afin de conduire divers projets, permettant aux habitant-e-s de participer au processus décisionnaire de la ville.

La démocratie participative est une forme d'exercice du pouvoir qui vise à faire participer les habitants du territoire aux décisions politiques. Elle a d'abord été utilisée dans les projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme, mais elle s'étend maintenant à des sujets beaucoup plus vastes.

Cette participation citoyenne a pour vocation :

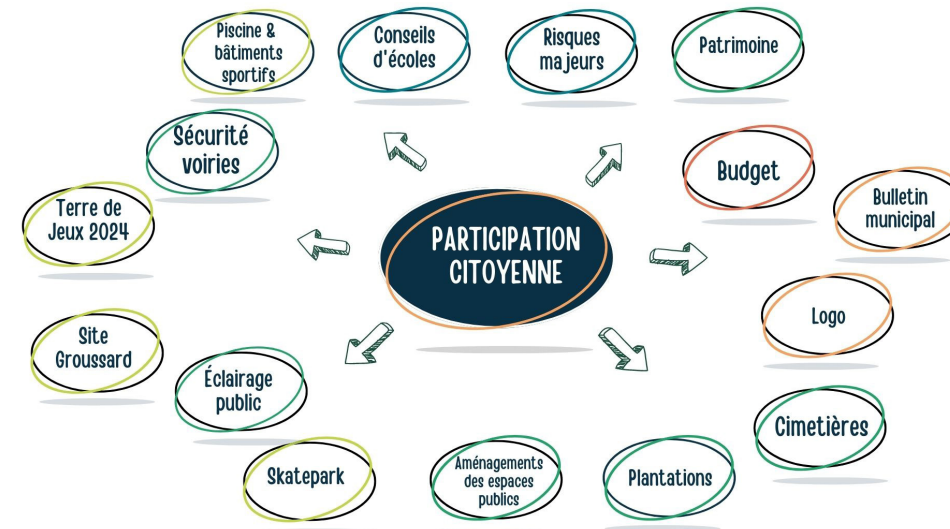
- D'informer et concerter la population sur les projets prévus ou en oeuvre sur le territoire,
- De travailler avec les services de la collectivité et les citoyen-ne-s pour réaliser leurs idées,
- De recueillir l'expertise des usagers afin d'enrichir la décision politique,
- De servir l'intérêt général.

- D'inciter les Créchois-es à participer à la gestion collective de leur commune,
- D'ouvrir des espaces de rencontres et de discussions entre l'ensemble des acteurs de la ville que sont les habitant-e-s, associations, entreprises, services et élues.

Elle peut prendre différentes formes, selon les projets :

- L'information : dans un objectif de clarté et de pédagogie,
- La consultation : recueillir la parole des citoyen-ne-s pour éclairer la décision,
- La concertation : faire dialoguer des acteurs différents aux intérêts parfois divergents,
- La co-construction : impliquer une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet.

De nombreux domaines concernés par la participation citoyenne



Depuis le mois d'avril, un nouveau rendez-vous ponctue la vie citoyenne : les cafés citoyens se tiennent un samedi matin par mois. Ils ont pour objectif de proposer un lieu d'information, de réunion, de discussion et de construction.

N'ayant pas vocation à se substituer aux institutions existantes, les cafés citoyens proposent un cadre original qui favorise les rencontres.

Afin d'ouvrir les cafés citoyens à un maximum d'habitants, ils sont associés à un événement municipal.

Prochains cafés citoyens :
Vendredi 14 juillet, site Groussard (fête nationale)
Samedi 9 septembre, salle de l'Hélianthe (forum des associations)
De 10 h à 12 h

Réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs : la participation citoyenne placée au premier plan

En avril 2022, une expérience de démocratie participative, inédite dans le département, a débuté autour du projet de réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs du site Groussard.

Il s'agissait de travailler en co-construction au sein d'un groupe de travail, afin de faire émerger une décision collective sur l'avenir de ces équipements.

Le groupe de travail était constitué de personnes tirées au sort parmi les habitant-e-s, de représentant-e-s d'associations utilisatrices du site, d'élues et d'agent-e-s de la commune.

Après 6 mois de travail, comprenant l'étude de toutes les

éventualités, les aspects financiers et environnementaux, les membres ont présenté leurs propositions, ainsi que l'étude de faisabilité.

Le collectif Fréquence commune a accompagné le groupe, tout au long de la concertation.

La consultation pour la maîtrise d'oeuvre vient de se terminer, un architecte sera prochainement désigné pour mener le projet par la commission d'appel d'offres.

Le club "Je M'implique à La Crèche"

La municipalité a créé le club #JMLaCrèche, à l'attention des habitant-e-s concerné-e-s par la gestion et la vie de la commune.

Le club #JMLaCrèche est un groupe d'habitants, de professionnels, de membres associatifs, librement inscrits et volontaires, qui peuvent être susceptibles d'intégrer, selon leur choix et/ou suite à un tirage au sort au sein de ce club, un comité technique pour tel ou tel projet de la Commune.

Grâce au club, les Créchois-es s'impliquent pour la ville, en co-construisant son avenir avec les élus, et sont placés au centre du processus décisionnaire.

Les membres jouent un rôle dans la vie de La Crèche et font bénéficier l'équipe municipale et les autres participants de leur expertise d'habitant-e. Ils sont invités à tous les temps forts de la vie municipale (conseils municipaux, manifestations...) et en lien avec la démocratie participative (conférences, ciné-débats...). Ils sont également informés en avant-première, grâce à la newsletter, spécialement créée à cet effet.

LE CLUB #JMLACRÈCHE : COMMENT ÇA MARCHE ?



JE M'INSCRIS !
En flashant ce code
Via le formulaire en ligne : <https://forms.gle/v7HF1dnBofaAi2nb7>
En téléchargeant le formulaire : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vie municipale/Participation citoyenne/Club de participation citoyenne
En mairie

ILS EN PARLENT...

Nicolas Lopez, membre depuis 2021

"Grâce au Club, je me sens plus concerné et plus légitime à proposer des idées, voire des projets dans la ville."

Jean-Marie Faut, membre depuis 2021

"Pour une habitante de La Crèche, être membre du Club, c'est s'intéresser et participer à la vie actuelle de la commune et à son avenir, avec les élus et les technicien-ne-s, dans l'écoute et le respect mutuel."

Michèle Martin, membre depuis 2022

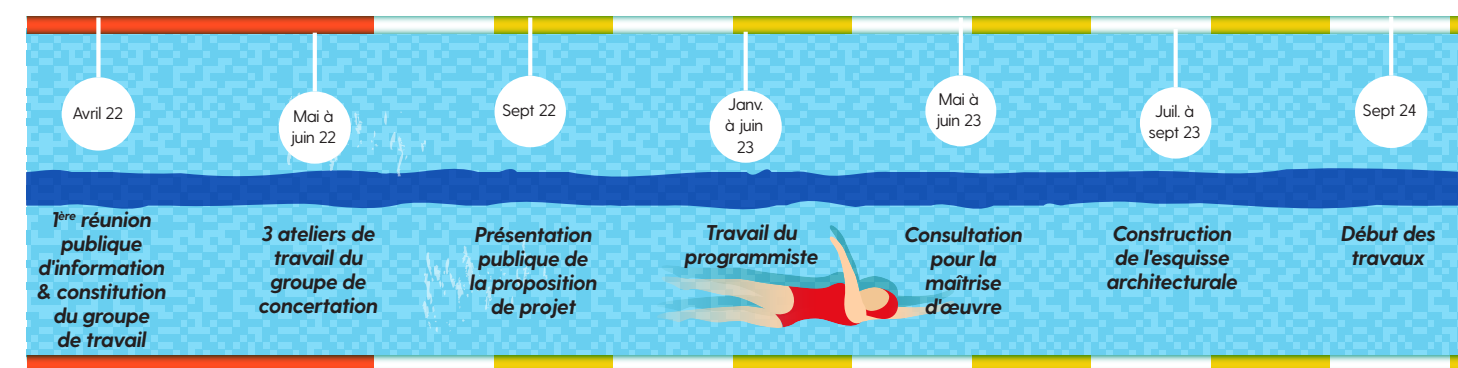
"Le club, pour moi, c'est la découverte des rouages législatifs, organisationnels, financiers de la gestion d'une commune. En faire partie me procure le sentiment d'être utile pour tous et de pouvoir relayer les avis que je rencontre autour de moi."

Philippe Vidoni, membre depuis 2021

Le club est un outil qui permet de simplifier dans la vie municipale, sans les contraintes nées d'une élection, ni les responsabilités de décisionnaire. Il ouvre plus encore l'échange entre élus, employés et usagers.

C'est sans doute une démarche coûteuse en temps, mais enrichissante pour tous."

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET



PRINCIPAUX ENJEUX DU PROJET

- Renforcer l'attractivité du site Groussard
- En faire un lieu **partagé et mutualisé** : un projet multisport
- Réouverture de la **piscine d'été**
- Création de **nouveaux locaux** à destination des associations
- Valoriser les **cheminements doux** existants
- **Faible consommation** énergétique des équipements
- **Végétaliser** les espaces
- Améliorer l'**accessibilité**

LES ÉQUIPEMENTS À VENIR

- 2 bassins
- 2 plages : minérale & enherbée
- Jeux d'eau
- Snack
- Guinguette
- Vergers
- Espace sportif & de loisirs
- Vestiaires
- Espaces de convivialité
- Bureaux partagés
- Stockage
- Hall
- Sanitaires
- Local entretien



CADRE DE VIE :
voiries,
bâtiments &
espaces publics



L'amélioration du cadre de vie pour tous

Sur tous les secteurs de la commune, depuis 2020, de nombreux chantiers ont été entrepris. Certains sont terminés et les projets se poursuivent, conformément aux priorités définies par la municipalité, comme la préservation de la biodiversité, la lutte contre les îlots de chaleur, la perméabilisation des sols, la sauvegarde des bâtiments ou la sécurité.

RÉHABILITATION
de l'aire de jeux de la Petite Isle

AMÉNAGEMENT
du chemin de la Petite Isle

AMÉNAGEMENT
de la rue Eugène Fabien

CRÉATION
d'un cheminement piéton vers la rue de Barilleau

REQUALIFICATION
de la voie d'accès du stade de Breuloux

ÉCLAIRAGE
du stade de Breuloux

Projet de **RÉHABILITATION**
de la piscine & des bâtiments sportifs

RÉPARATIONS
sur les bâtiments municipaux : toitures...

REPLACEMENT
de la chaudière de l'école du bourg

RÉFECTION
des sanitaires du site Groussard

INSTALLATION
d'un garde-corps au cinéma

SÉCURISATION
des abords du collège

Projet de **VÉGÉTALISATION**
des cours d'écoles

Projet de **CIMETIÈRE**
naturel

SECTEUR DES HALLES

- Mise en valeur des abords de l'église
- Création d'un cheminement piéton entre le carrefour des halles et le parking de l'Acacia
- Réfection d'un mur en pierres sèches rue des Halles
- Requalification du parking de l'Acacia (revêtement + marquage) et amélioration de l'accessibilité des cheminements piétons

SÉCURISATION
d'un chemin piéton & d'un arrêt de bus

CRÉATION
d'une liaison douce

Projet **D'AMÉNAGEMENT**
& de sécurisation du chemin de Miséré

Projet de **CRÉATION**
d'une aire de jeux & d'un city stade

Projets de **LIAISON**
douce

CONSTRUCTION
d'une réserve incendie

Projet de **LIAISON**
douce

Projets **D'AMÉNAGEMENTS**
de sécurité expérimentaux R¹⁰ de Cherveux

Mise en **SÉCURITÉ**
de ralentisseurs

EXTENSION
du réseau d'eaux pluviales

Mise en **SÉCURITÉ**
de ralentisseurs

RÉHABILITATION
de l'aire de jeux des Verdillons

Projet de **LIAISON**
douce

PLANTATION
de 2 micro-forêts

Projet de **CONSTRUCTION**
d'un nouveau centre technique municipal

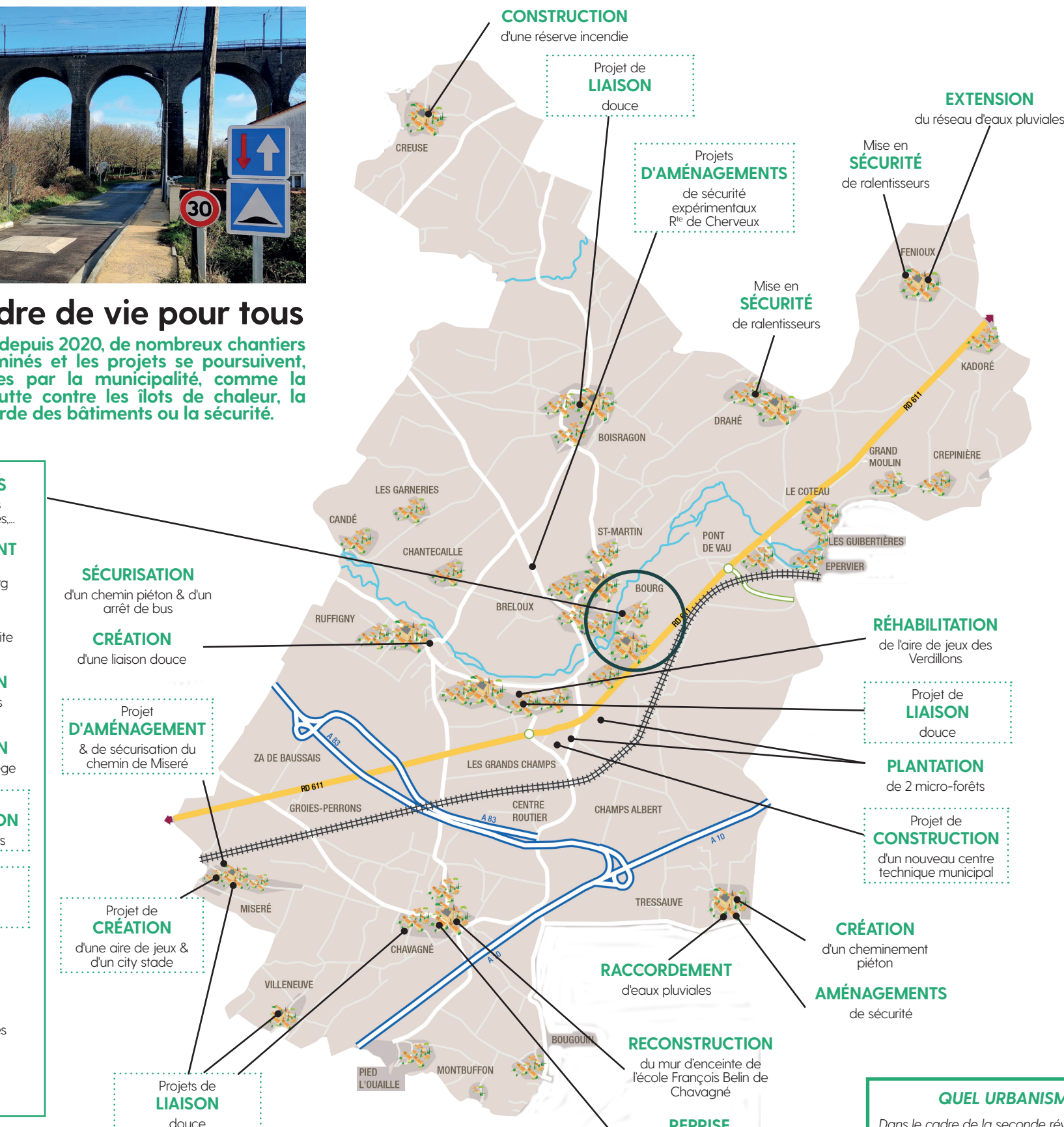
CRÉATION
d'un cheminement piéton

AMÉNAGEMENTS
de sécurité

RACCORDEMENT
d'eaux pluviales

RECONSTRUCTION
du mur d'enceinte de l'école François Belin de Chavagné

REPRISE
du plancher d'une salle de classe



Éclairage public : la maîtrise énergétique de mise



La municipalité a entamé une démarche d'envergure de réduction de la consommation d'énergie, notamment avec la maîtrise de l'éclairage public.

Plusieurs ajustements d'extinction sur des plages horaires définies ont été effectués et l'abonnement électrique a été ajusté. Un diagnostic énergétique a en outre été mené par le Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER). Les ampoules existantes seront progressivement remplacées par des leds.

Cimetières : vers une évolution nécessaire

Avec l'appui du comité consultatif "cimetières", la municipalité mène une réflexion globale concernant l'avenir des lieux d'inhumation de la commune.



La ville dispose de 2 cimetières communaux, situés dans le bourg et à Chavagné. Le premier est arrivé au maximum de ses capacités d'accueil. Celui de Chavagné est, quant à lui, davantage considéré comme un cimetière de quartier.

Le comité consultatif est chargé d'examiner différentes problématiques : augmentation des emplacements disponibles, conception des aménagements paysagers, réglementation, tarifs, reprises de tombes...

D'autre part, une réflexion est actuellement en cours sur la végétalisation des lieux.

Un projet de cimetière naturel, situé rue de Pain Perdu, va entrer en phase opérationnelle. Les services municipaux travaillent en interne sur une première esquisse, qui sera présentée au comité fin septembre.

QUEL URBANISME À LA CRÈCHE POUR DEMAIN ?

Dans le cadre de la seconde révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la municipalité a souhaité inscrire plusieurs orientations au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :

- La densification : augmenter le nombre de logements par hectare et donner la possibilité de monter en R+2 (rez-de-chaussée + 2 étages) sur quelques secteurs du bourg ;
- Faire mentionner les projets structurants sur les pôles principaux du territoire Haut Val de Sèvre, qui sont Saint-Maixent-l'École, La Crèche et Pamproux ;
- Marquer la transition écologique, rappelant l'existence sur la commune de la plus grande zone humide du territoire ;
- Équilibrer les zones d'activités et d'habitat, pour la densification des zones d'activités, sans enclaver le bourg.

LE MOT DE L'ÉLU

« Vivre mieux ensemble, assurer la sécurité de tous, initier des projets respectueux des enjeux environnementaux, encourager la sobriété énergétique, promouvoir une politique de logement pour tous vertueuse : telles sont les valeurs qui sous-tendent les actions, en cours ou réalisées. Ainsi, depuis le début du mandat, nous nous attachons à améliorer le cadre de vie, en associant les citoyens et les agents aux prises de décisions. Ces valeurs sont déterminantes dans le déploiement des différents projets que la commune a engagé : sécurisation des voiries et des bâtiments, rénovation de l'éclairage public, acquisition foncière pour maîtriser les règles d'aménagement, réalisation d'un éco-quartier, création d'un habitat collectif pour les jeunes, création d'un réseau de chaleur, en partenariat avec la communauté de communes et le département, réalisation d'un nouveau centre technique municipal... »

SERGE GIRAUD,
adjoint à la maire chargé de l'aménagement,
de l'urbanisme, du cadre de vie et du patrimoine

UN DIAGNOSTIC COMPLET DES VOIRIES COMMUNALES

est en cours et sera finalisé cette année.

Il permettra de définir l'ordre de priorité de la réfection des voies communales



RADARS PÉDAGOGIQUES

La vitesse des véhicules mesurée sur des points stratégiques, entre décembre 2021 et juin 2022.

Plusieurs lieux avaient déjà fait l'objet de tests d'aménagements de sécurité, avec consultation des riverains. Pour aller plus loin, la municipalité a fait installer un radar pédagogique sur 7 sites, afin de déterminer les points noirs à prioriser pour les futurs aménagements.

RÉALISATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGÉTIQUE (SDIE)

Véritable feuille de route stratégique, le SDIE est un outil dédié à la gestion dynamique du patrimoine des collectivités, permettant de définir les orientations de la politique patrimoniale.

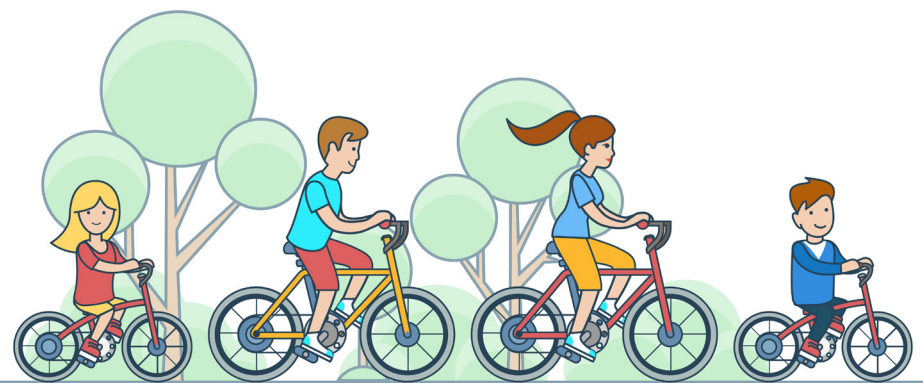
Il a pour objectifs d'évaluer, de valoriser et de rationaliser de manière optimum le patrimoine, de façon à le maintenir en bon état de fonctionnement. Le SDIE est exploité dans un contexte de maîtrise budgétaire et de transition écologique.

PARTICIPEZ À LA VALORISATION DU PATRIMOINE CRÉCHOIS

www.ville-lacrecche.fr
rubrique Connaitre
La Crèche/
Patrimoine



CADRE DE VIE : mobilités & sécurisation des voiries



Liaisons douces : les villages bientôt reliés au bourg

Jusqu'en 2026, 3 pistes cyclables vont être aménagées pour relier les villages au bourg, favorisant ainsi les mobilités douces.

La première tranche de la liaison cyclable, qui reliera à terme Ruffigny au pôle d'échange multimodal des Verdillons, est terminée. Elle a été inaugurée le 14 juin dernier.

Des réflexions seront prochainement lancées afin d'étudier la continuité des aménagements réalisés vers le bourg (route de François) et vers le pôle d'échange bus des Verdillons (RD182-Chemin des Verdillons).

Cet aménagement s'inscrit dans la volonté de favoriser la place des piétons et des vélos sur notre commune. Il fait suite aux aménagements de sécurité et à la création d'un cheminement piéton, réalisé dans le village de Tressauve en 2021-2022.

Durant l'été, des aménagements expérimentaux vont

être installés route de Cherveux, afin de faciliter les déplacements piétons, faire ralentir les véhicules sur cet axe important et, ainsi, favoriser la place du vélo. En 2024, des aménagements de même type seront mis en place au niveau du chemin de Miséré qui a vu un développement très important du nombre de lotissements, augmentant ainsi le nombre de véhicules dans ce secteur, sans avoir pris en compte les usagers piétons et vélos.

Enfin, les études et acquisitions foncières vont être lancées, pour les liaisons cyclables entre les villages de Villeneuve/Miséré/Chavagné et Boisragon vers le bourg, avec pour objectif, un démarrage des travaux fin 2024-début 2025.

LES AMÉNAGEMENTS RÉCEMMENT INAUGURÉS À RUFFIGNY

- Sécurisation et amélioration de l'accessibilité de l'arrêt de bus, pose d'une corbeille
- Création d'un cheminement piéton, sécurisé et accessible, le long de la route départementale, sur 100 mètres
- Création d'une voie verte, ouverte aux piétons et aux cyclistes, sur 200 mètres
- Création d'un cheminement piéton, accessible entre la voie verte et l'aire de jeux de Ruffigny, de 100 mètres



LIAISON DOUCE À RUFFIGNY



LIAISON DOUCE À RUFFIGNY



AMÉNAGEMENT DE LA RUE EUGÈNE FABIEN ET CRÉATION D'UN CHEMINEMENT PIÉTON VERS LA RUE DE BARILLEAU



4 PARKINGS À VÉLOS INSTALLÉS
Dans la cour de la mairie
Près des écoles François Belin, Charles Trenet et François Airault.

CADRE DE VIE : environnement

2023, année de la BIODIVERSITÉ



La gestion de zones humides confiée au CEN

Depuis 2021, la gestion d'une partie des parcelles des secteurs de Ruffigny et de Candé a été confiée au Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine.

Afin d'assurer la préservation de la richesse biologique et paysagère de cette zone humide des secteurs de Ruffigny et Candé, 14 parcelles, soit un peu plus de 5 ha, ont été confiées, à bail emphytéotique pour une durée de 28

ans, au CEN Nouvelle-Aquitaine.

La ville reste propriétaire mais le CEN en assure désormais la gestion, la restauration et, par endroits, la protection si nécessaire.

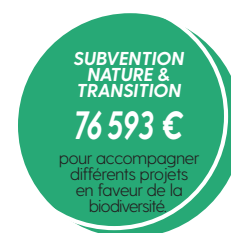
2 MICRO-FORÊTS PARTICIPATIVES PLANTÉES

CPI (CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS) | SALLE DE L'HÉLIANTHE

750 m² > 2200 | 950 m² > 2850

Variétés : chênes, érables, cornouillers, fruitiers, petits fruits...

Jardiniers : une quarantaine de bénévoles à chaque plantation



"Territoires engagés pour la nature" (TEN) est un programme national, qui vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité proposés par les collectivités territoriales infra-départementales.

Une naissance-un arbre



Début 2022, les enfants nés entre fin 2019 et 2021, ont découvert les arbres plantés à l'occasion de leur naissance. Ainsi, une centaine de végétaux ont été répartis sur 3 terrains communaux : lotissement du Grand Moulin à Ruffigny, Fontlaboeuf et ancien camping rue de Barilleau. Les lieux sont matérialisés au moyen de panneaux, imaginés par le Conseil Municipal des Jeunes, comportant la liste des enfants nés durant la période concernée.



FÊTE DE LA NATURE - SENSIBILISATION À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : OCTOBRE 2020



GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Objectif : préserver la ressource en eau et la biodiversité

Optimisation des aménagements paysagers : allègement de massifs, plantation de végétaux résistants à la sécheresse, paillage Tontes différenciées / Jachères fleuries / Fauchage tardif

LE MOT DE L'ÉLU

« Écologie et environnement sont des préoccupations relativement récentes dans les collectivités. Nous devons préserver et restaurer, malgré les résistances, liées aux bouleversements des habitudes.

La zone humide de Ruffigny-Îles de Candé est une priorité, avec des actions à long terme (acquisition de terrains et gestion adaptée). Nous plantons des haies, des arbres et des espaces verts, près des zones urbanisées, et avons un projet de re-végétalisation des cours d'école. Ces mesures visent à ramener la nature en ville, à lutter contre le réchauffement climatique et la pollution (assainir l'atmosphère et stocker le carbone). Elles contribuent aussi à restaurer les paysages et à créer des corridors écologiques.

Nos actions impliquent activement les habitants, par le biais de campagnes de sensibilisation et d'une approche participative. Nos actions collectives, pour préserver notre territoire pour les générations à venir, nous permettent de bénéficier du soutien financier du dispositif "Nature & Transition" de la région.

CHRISTIAN HÉRAUD,
conseiller municipal délégué à la transition écologique et à l'environnement



RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU RUISSEAU DU SITE GROUSSARD

Objectif : restaurer le gabarit naturel du cours d'eau pour recréer des habitats favorables aux poissons et améliorer la qualité de l'eau.

3 phases principales : désenvasement du lit/recharge granulométrique/renforts de berges



MOTION CONTRE LES BASSINES

Le 13 octobre 2020, le conseil municipal a adopté une motion, dénonçant la création de réserves collectives de substitution sur le bassin de la Sèvre Niortaise et du Marais Poitevin.

La bassin de Mauzé-sur-le-Mignon est désormais en fonctionnement. Celle de Sainte-Soline, faute de concertation, a quant à elle déclenché des événements violents, mettant en danger manifestants et agents des forces de l'ordre.

INVENTAIRE PARTICIPATIF DES HAIES JUIN-JUILLET 2023

Objectif : établir un état des lieux des linéaires arborés situés sur la commune.

Les informations relevées permettront d'élaborer un plan d'actions en faveur des continuités écologiques et des écosystèmes.



TRANSITION SOLIDAIRE & PROTECTION DES POPULATIONS

LE MOT DE L'ÉLUE

« La commune siège au Centre Intercommunal d'Action Sociale, qui a la compétence "action sociale" sur le territoire. Toutefois, la commune a aussi sa part à jouer, avec le logement d'urgence, la participation aux commissions d'attribution de logement, la fête des aînés...

La transition solidaire, c'est aussi être présent pour les citoyens, pour un temps d'écoute, une orientation ou parfois une solution.

Beaucoup regrettent l'arrêt du transport au marché. La communauté de communes a désormais la compétence mobilité, nous ne pouvons plus proposer de service de transport, le relai doit être pris par la régie mobilité communautaire.

Le récent séisme nous montre combien les risques majeurs sont proches de nous.

Si le plan canicule est opérationnel, il nous faut continuer à œuvrer pour nous préparer aux autres risques majeurs. Agents, élus, membres de la réserve communale, services de l'État, Protection civile sont autant d'acteurs qui permettent la protection des populations. Cela passe aussi par l'information et la sensibilisation de tous les citoyens.

MARIE-LAURE WATIER,
adjointe à la maire chargée de la transition solidaire, protection des populations, enfance jeunesse

S'INSCRIRE À LA RÉSERVE COMMUNALE

En ligne : <https://forms.gle/9RMFukzEJEgKCrQQA>

En téléchargeant le formulaire : www.ville-lacrecette.fr

En scannant ce QR code

À l'accueil de la mairie



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Une mise à jour est en cours par le comité risques majeurs, en étroite partenariat avec la Protection civile. Des exercices de mises en situation sont également en préparation. La prochaine étape sera de porter le sujet à l'intercommunalité, pour travailler à une vraie cohérence territoriale dans ce domaine.

LES LOGEMENTS D'URGENCE SOLLICITÉS

Un logement est mis à disposition de toute personne ayant besoin d'être mise à l'abri.

La municipalité est régulièrement sollicitée par les organismes sociaux pour des placements d'urgence.

Depuis 2020, 7 femmes et leurs enfants, ainsi qu'un homme, ont été accueillis et ont pu bénéficier, selon leurs besoins, de l'accompagnement du policier municipal ou de la place d'urgence au multi-accueil Ribambelle.

Le second logement a, quant à lui, été entièrement réhabilité et accueille actuellement plusieurs familles ukrainiennes, suivies par l'association l'Escalpe.



Mutuelle communale : un dispositif social et solidaire

Afin de permettre aux habitant-es de la commune de bénéficier d'une complémentaire santé à un prix attractif, la municipalité a signé un partenariat avec la société Mutualia Alliance Santé, fin 2022.

Ce dispositif de complémentaire santé et prévoyance est accessible sans distinction de revenus et d'âge et propose des tarifs privilégiés. Le dispositif est ouvert aux habitants et aux personnes travaillant sur la commune. La mutuelle des territoires offre de bonnes garanties,

des services innovants et respecte les capacités de financement de chacun.

De plus, Mutualia s'engage avec Reforest'Action, en plantant un arbre pour chaque nouvel adhérent.

S'engager dans la réserve communale

La réserve communale est un dispositif qui permet d'aider les agents municipaux en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise.

Fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité de la maire, la réserve communale de sécurité civile est un outil de mobilisation civique de développement et de valorisation des solidarités locales et de la citoyenneté.

Elle aide les agents municipaux en cas de catastrophes naturelles (par exemple, inondations...) ou d'accidents industriels (par exemple, explosion d'une usine). Les missions sont simples, mais permettent aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Il n'y a pas de condition de recrutement, d'âge ou d'aptitude physique.

En 2022, les personnes faisant partie de la réserve communale ont été sollicitées à deux reprises :

- Renfort des bénévoles pour l'aide à l'Ukraine, coordonnée par la Protection civile.
- Veille auprès des personnes fragiles ou vulnérables, dans le cadre du plan canicule communal.

GOÛTER DES AÎNÉS

L'événement se tient chaque année à la salle de l'Hélianthe.

À la demande du conseil de vie sociale, le goûter des aînés est désormais décliné à la résidence des Rives de Sèvre et du Bourdet.

2021 : spectacle de l'association K'danse et sketches de la c^{ie} des Chats Pitres

2022 : spectacle "Le feu au village", de Pascal Peroteau & Fabrice Barré



HABITAT JEUNES



Une étude de préfiguration des besoins a été menée par la communauté de communes, sur l'ensemble du territoire, et particulièrement Pamproux, Saint-Maixent-l'École et La Crèche.

Sur ces communes, une vingtaine de logements seraient nécessaires pour répondre à la demande. Le projet s'appuiera sur l'association melloise Toits Etc... qui est un lieu ressource d'informations et de conseils pour les 16-30 ans.

LOGEMENTS SOCIAUX

Les élus participent aux réunions d'attribution des baux sociaux et ont ainsi l'opportunité d'argumenter en faveur des Créchois-e-s qui déposent une demande.

ENFANCE, JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES



Les quotients familiaux réactualisés

Début 2023, les quotients familiaux sont passés de 8 à 11 tranches.

L'objectif de la municipalité était d'équilibrer la répartition, en tenant compte de la situation actuelle des familles créchoises.

Cette nouvelle répartition s'est appuyée sur le diagnostic du service enfance jeunesse qui a montré que la moitié des familles se trouvaient dans la tranche supérieure,

bien qu'elles présentent de gros écarts de revenus. L'ambition était de rééquilibrer la répartition des familles dans chaque tranche, en en créant de nouvelles, tout en modifiant les tarifs de la restauration. Une majorité de familles a vu son tarif baisser malgré l'augmentation de l'énergie et des matières premières. Le barème des accueils périscolaires a aussi été révisé.

Évolution de la carte scolaire

Dans un souci d'équilibre des effectifs des établissements scolaires élémentaires de la commune, la municipalité a fait évoluer la carte scolaire depuis la rentrée 2021.

La carte scolaire (ou sectorisation) conditionne l'affectation des élèves dans une école, en fonction de leur secteur géographique de domiciliation.

La précédente sectorisation, datant de 2005, n'était plus pertinente. Ainsi, la répartition a-t-elle été revisitée pour davantage s'ajuster à la réalité, et notamment tendre à un équilibre des effectifs dans les différents établissements créchois.

Le découpage final a été soumis à une réunion participative, associant les parents d'élèves à la municipalité.

LE RPE A REMPLACÉ LE RAMI



En 2021, un décret fait évoluer les Relais d'Assistants Maternels intercommunaux (RAMi) en Relais Petite Enfance (RPE).

Outre une meilleure identification du lieu par le public, ce changement conduit à une évolution des missions du relais et apporte une meilleure prise en compte de la parentalité.

Le RPE a notamment pour vocation à participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant. Il contribue à renseigner les familles sur l'offre et la demande globale du territoire, devenant progressivement un "guichet unique d'information et d'orientation petite enfance".

Néanmoins, il n'y a aucun changement au niveau du fonctionnement du service. Les actions collectives et individuelles menées auprès des assistants maternels et parents employeurs perdurent.



DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE

Depuis octobre 2021, une musicienne intervenante propose des séances à tous les élèves, du CP au CM2, des écoles François Belin, Charles Trenet et François Airault, à raison de 10 h 30 par classe et par an.

Elle succède sur ce poste à Catherine Hecquard, ancienne directrice de l'école de musique municipale.



NOUVEAU PRÉAU À L'ÉCOLE DU BOURG : 23 257 €

LE MOT DES ÉLUES

« L'ensemble des services de l'enfance et de la petite enfance vont du RAMi (Relais des Assistants Maternels intercommunal), devenu RPE (Relais Petite Enfance) en 2022, aux accueils périscolaires, en passant par la restauration scolaire et le multi-accueil Ribambelle.

Notre volonté est d'entendre les besoins de chacun, avec le souci de valoriser les compétences en interne, d'améliorer la formation des agents, pour le bien être des enfants et des familles.

Le lien avec les directrices d'écoles est favorisé au quotidien, et également grâce à la mise en place de comités de pilotage affaires scolaires, 3 ou 4 fois dans l'année.

Le bio et le local sont entrés dans les écoles, d'abord au goûter et progressivement à la cantine, où un travail de fond est engagé.

Nous avons tenu notre engagement de doter l'école du bourg d'un préau.

Les projets à venir concernent la généralisation de l'aide aux devoirs, l'amélioration de la pause méridienne, la végétalisation d'une cour d'école, l'amélioration des conditions matérielles à Ribambelle...

MARIE-LAURE WATIER,
adjointe à la maire chargée de la transition solidaire, protection des populations, enfance jeunesse

LUCILE MATHIEU,
conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires



(* dont 55 % pris en charge par l'Éducation nationale)



Depuis 2022, les goûters des accueils périscolaires sont bio !



380 élèves

ont participé aux Coubertinades, sur le site Groussard en 2022, autour de jeux sportifs collectifs.

Les Coubertinades sont organisées par l'animateur sportif municipal, mobilisé à l'année pour proposer des activités sportives aux élèves des 3 écoles élémentaires.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



CMJ : des élus très investis

Le Conseil Municipal des Jeunes est un maillon important de la vie municipale. Les jeunes élus sont très impliqués dans les projets et événements de la commune.

Il a pour objectifs de :

- Permettre aux jeunes de s'exprimer,
- Les sensibiliser à l'exercice de la citoyenneté,
- Favoriser la participation des jeunes à la vie locale,
- Les accompagner dans la définition de projets d'intérêts généraux et leurs mises en œuvre.

Seuls les élèves de CMI des trois écoles élémentaires peuvent se présenter et voter, en respectant si possible la parité. Ils sont élus pour 4 ans jusqu'à la fin de leur classe de quatrième, mais peuvent quitter le CMJ quand ils le souhaitent. Chaque année, les départs sont recensés pour déterminer le nombre de sièges disponibles.

20 ÉLUS
3 SESSIONS D'ÉLECTIONS DU CMJ
Juin 2021 : 9 nouveaux élus
Juin 2022 : 8 nouveaux élus
Juin 2023 : 6 nouveaux élus + 2 suppléants

DE NOMBREUX PROJETS DÉJÀ RÉALISÉS PAR LES JEUNES

Dépliant de communication du CMJ

Courses aux déchets : 3 éditions

Concours des maisons décorées : 2 éditions

Dénomination de nouvelles rues et bâtiments

Olympiades des jeunes : dans le cadre de Terre de Jeux 2024

Obtention d'une subvention auprès de la communauté de communes, dans le cadre du Projet Jeunes

Spectacle de musique à l'EHPAD des Rives de Sèvre

"Savoir Rouler à Vélo" pour la classe de CMI du bourg

Panneau à chewing-gums, installé dans la cour du collège Jean Vilar

Journée de la sécurité routière



COURSE AUX DÉCHETS : JUIN 2023

VIE ASSOCIATIVE & SPORTS



Les associations, forces vives de la commune

Le dynamisme et l'implication des associations créchoises ne sont plus à démontrer et animent la vie locale tout au long de l'année. La ville propose un appui dans de nombreux domaines.

Outre la nécessité constante de maintenir un groupe de bénévoles pour le fonctionnement quotidien de l'association et l'organisation de manifestations, les dirigeants doivent faire face à un cadre réglementaire qui évolue et se complexifie sans cesse et répondre à

de nombreuses problématiques. Celles-ci demandent parfois des compétences financières, juridiques, etc. Aussi, afin de soutenir ces forces vives, la commune a décliné un panel de services.

APPUI AU FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION

- Permanence associative
- Accompagnement administratif
- Aide à la préparation de manifestations
- Formation des bénévoles
- Plannings d'occupation des équipements

APPUI LOGISTIQUE

- Prêt de matériel
- Prêt et mise à disposition de salles et de terrains
- Prêt d'un minibus
- Mise à disposition de ressources sur le site de la ville

APPUI FINANCIER

- Attribution de subventions
- Aide à la recherche de subventions auprès d'autres financeurs

APPUI À LA COMMUNICATION

- Forum des associations
- Panneau lumineux
- Agenda dans le bulletin municipal
- Page Facebook Ville de La Crèche
- Application Intramuros
- Panneaux affichage libre
- Emplacements pour banderoles

La permanence associative : lieu d'information et d'écoute

Initiée par la municipalité depuis 2022, la permanence associative propose un espace d'information sans rendez-vous.

Un après-midi par mois, Slimane Zedialal, coordinateur municipal de la vie associative et participation citoyenne, et Alban Rabussier, chargé de développement vie associative à la Ligue de l'enseignement, sont à l'écoute des dirigeants associatifs, à la maison des associations Séverine, dans une salle spécialement dédiée.

Permanence le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 14 h à 17 h, salle de la permanence associative, à Champcornu.

+ d'infos :
Tél. 06 40 92 31 83 - Mail : vapc@ville-lacrecche.fr

LE MOT DE L'ÉLUE

« Une nouvelle organisation était nécessaire. Aujourd'hui, 3 agents sont dédiés à la vie associative, dont un coordinateur. Il accompagne les associations dans leur recherche de subvention, propose des formations, les soutient dans leur communication et pour la réservation du matériel prêté par la commune.

La ville a distribué, en mars 2023, 44 683 € de subventions aux associations, avec transparence sur les critères définis dans la notice d'attribution.

Les associations sont toutes différentes, mais peuvent toutes avoir des périodes de questionnement ou de doutes. Une permanence mensuelle est organisée une fois par mois, pour les recevoir sans rendez-vous.

La Crèche a rejoint le réseau GuidAsso 79, qui permet notamment d'inscrire le coordinateur dans un parcours de formation continue.

Les 140 associations peuvent compter aujourd'hui sur une équipe organisée, dynamique et réactive. »

ÉVELYNE AUZURET,
adjointe à la maire chargée de la vie associative, éducation populaire, sport, culture et loisirs

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Subventions accordées par la municipalité depuis 2020 :

186 121 €

dont 44 683 € en mars 2023, avec transparence, selon les critères définis dans la notice d'attribution.

DEVOIR DE MÉMOIRE



Cérémonies de commémoration

Temps forts de la vie d'une commune, les cérémonies commémoratives rendent hommage aux soldats qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, mais aussi aux victimes de guerre.

L'enjeu est également de transmettre aux plus jeunes la mémoire de ces conflits qui ont marqué le pays. C'est la raison pour laquelle les élus du Conseil Municipal des Jeunes sont systématiquement impliqués dans le déroulement de chacune des commémorations.

Ces dernières sont parfois l'occasion de rendre hommage aux anciens combattants par la remise d'une décoration.

Les représentants de la Fédération nationale des anciens

combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), de l'Union Départementale des Combattants Républicains (UDCR), de la Protection civile et les sapeurs-pompiers participent à chaque cérémonie. Celles du 8 mai et du 11 novembre sont marquées par la présence d'un piquet d'honneur (détachement de soldats) et de l'Union musicale créchoise.

Afin de perpétuer le devoir de mémoire, les habitant-es sont conviés aux cérémonies de commémoration.



CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

Le monument aux morts a fêté son centième anniversaire, à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 2022.

Après 4 années de discussions, entre 1918 et 1922, notamment concernant l'emplacement et la forme que le monument devait prendre, l'édifice a finalement été inauguré le 12 novembre 1922. Les noms de 124 soldats morts pour la France lors des 2 guerres mondiales y figurent aujourd'hui.

À l'occasion du centenaire, une exposition, réalisée par Guy Poupin, historien créchois, en partenariat avec la ville, et relatant l'histoire du monument aux morts a été présentée.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre
De 9 h à 18 h
Salle de l'Hélianthe



VIE ASSOCIATIVE & SPORTS

TERRE DE JEUX 2024

La commune labellisée Terre de Jeux 2024

En 2024, la France accueillera le monde, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. La ville a été labellisée Terre de Jeux 2024.

Le label Terre de Jeux 2024 a pour objectif de valoriser les territoires (communes, intercommunalités, départements...) qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

La ville s'est engagée dans cette démarche. Pensé en étroite concertation avec les acteurs locaux, ce label permet à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs :

- La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ;
- L'héritage, pour changer le quotidien des Français

grâce au sport :

- L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Dans le cadre de cette labellisation, un comité consultatif a été créé.

Il est composé de dirigeants d'associations, de citoyens créchois, d'agents et d'élus et s'est réuni à plusieurs reprises pour réfléchir aux modalités de participation de la commune.

Parmi les projets, des événements, des temps forts pour promouvoir les sportifs créchois, et des réflexions sur les équipements sportifs de la commune.

Portraits de sportifs

En septembre 2022, les visiteurs du forum de la vie associative ont pu découvrir des portraits de sportifs, licenciés auprès d'associations créchoises. Ces portraits ont été réalisés dans le cadre du label Terre de Jeux 2024.

La municipalité a souhaité mettre en lumière des sportifs, licenciés dans des associations de la commune. Ils ont ainsi partagé leur plaisir, leur passion et leur aventure, individuelle ou collective. Les portraits, photos et vidéos, ont été réalisés grâce à l'implication de Bruno Hecquard, photographe amateur créchois.

Certains de ces sportifs se sont distingués en compétitions, d'autres par leur implication auprès des adhérents. D'autres enfin ont trouvé, à travers le sport, un moyen de résilience.

Cette exposition s'enrichit au fil des mois, de nouveaux portraits sont en cours.



TÉMOIGNAGE : SÉBASTIEN BICHON

En avril 2023, la projection du film "Born to ride", en présence de Sébastien Bichon, a donné lieu à des moments d'échanges privilégiés avec le public.

DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX SPORTS



En avril 2023, les Olympiades des jeunes ont rassemblé une cinquantaine d'enfants de 6 à 14 ans avec leurs encadrants, et 8 associations créchoises, pour un après-midi d'initiation et de pratique sportive.



APRÈS-SPORTS

Chaque période de petites vacances scolaires est l'occasion, pour les jeunes de 9 à 17 ans, de se retrouver pour pratiquer des activités sportives.

CULTURE



2 saisons culturelles hautes en couleurs

Depuis septembre 2021 et la sortie de la crise sanitaire, les spectacles et événements rythment la vie culturelle créchoise.

Une vingtaine de spectacles pour des publics variés et tous les âges, des rendez-vous avec l'art contemporain et l'artisanat d'art, des partenariats avec le cinéma,

l'école de musique, ou encore les scolaires.

L'objectif est de proposer des événements pour tous, avec une politique de tarification abordable.



LE MOT DE L'ÉLUE

« Le premier objectif de ce début de mandat était de proposer gratuitement aux jeunes publics des spectacles variés, par le biais des écoles et des représentations ouvertes à tous et toutes. C'est pour nous la meilleure façon de donner envie à ces futurs adultes de fréquenter les salles de spectacle.

Nous n'oublions pas les plus grands, en organisant des spectacles grand public, dont les 2 dernières têtes d'affiches, Guillaume Meurice et Christelle Cholle, ont reçu un bel accueil. Bien sûr, nous accueillons avec plaisir des programmations organisées par diverses structures privées, associatives et des collectivités partenaires.

Avec un cinéma municipal et une école de musique municipale, La Crèche est une commune qui a toujours su défendre la culture, nous perpétons cet héritage.

Remerciements, tout particulièrement, à tous les agents qui se sont investis pour remplir la délicate mission de proposer un programme culturel varié et accessible au plus grand nombre.

CHRISTINE ROSSARD,
Conseillère municipale déléguée à la culture



EUROCHESTRIES : 2021

ARTENETRA : 2022

L'école de musique plus accessible

L'école de musique, nommée Jane Evrard en 2023, dispense des cours dans une dizaine de disciplines. En partenariat avec d'autres structures culturelles locales, elle propose des projets innovants, mêlant différentes formes d'art.

La structure, située à la maison des associations Séverine, compte une centaine d'élèves, encadrés par 7 professeurs. Afin de proposer des tarifs adaptés au plus grand nombre, tout en étant attentive aux profils individuels, l'école a modulé ses formules en 2022.

Divers projets, en partenariat avec d'autres structures culturelles locales comme le cinéma ou la médiathèque, ou en structure privée, telle que le bar-restaurant Le Vit'Fait, se mettent en outre en place de façon plus régulière et permettent à l'école et à ses élèves de sortir de leur contexte de classes et jouer en public.



CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE JANE EVRARD AU VIT'FAIT : MAI 2023

Une carte d'abonnement au cinéma

Il est désormais possible d'acheter une carte d'abonnement de 10 places de cinéma.

Pour un coût de 60 €, les spectateurs réalisent une économie d'1 € par place sur le tarif plein. Carte valable 1 an reconductible.



ATELIER POCKET FILM : NOVEMBRE 2022

ÉVÉNEMENT



14 JUILLET :

UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

Chaque année, le site Groussard est le théâtre de la célébration de la fête nationale.

Les animations pour petits et grands rythment la journée, en attendant le traditionnel feu d'artifice et le bal, en soirée.

La restauration est assurée par l'association Festi'Crèche.

LE MOT DE L'ÉLUE

« Deux comités, composés d'associations sportives ou non, ont été créés. Nous les avons régulièrement retrouvés autour de projets :

Le comité Groussard a participé notamment aux travaux du groupe "piscine et bâtiments sportifs" ainsi qu'à la construction du règlement intérieur du site.

Des événements ont été organisés autour du comité Terre de Jeux 2024 : une conférence débat avec Sébastien Bichon et les "Olympiades des jeunes". De plus, nous avons réalisé des portraits de sportifs, ou acteurs de la vie associative, qui ont bien voulu partager leur parcours, leur passion, leurs anecdotes. Une première exposition a été réalisée à l'occasion du forum des associations en 2022.

En septembre, une dizaine de sportifs ou bénévoles sera mise à l'honneur. Prochaine étape, la préparation d'un événement en vue des JO 2024.

Des projets "sport santé" ont également vu le jour :

- Le programme "À son rythme", en direction des seniors, pour un accompagnement dans une activité physique adaptée, quelles que soient ses capacités.

- Un parcours étalonné, en partenariat avec le club de marche nordique, est en cours de préparation. Une invitation à pratiquer des activités pour améliorer ses conditions physiques, mais aussi son bien-être, en pratiquant la marche nordique, la randonnée, le trail ou le VTT. Inauguration prévue en fin d'année.

ÉVELYNE AUZURET,

adjointe à la maire chargée de la vie associative, éducation populaire, sport, culture et loisirs

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

www.ville-lacrecche.fr, rubrique Bouger et se divertir/Sport/Terre de Jeux 2024.

SPORT-SANTÉ : À MON RYTHME

En partenariat avec l'UFOLEP, la commune propose un programme d'activités physiques adapté pour les seniors, à raison d'une heure par semaine.

L'objectif est de sensibiliser les personnes aux bienfaits de l'activité physique sur la santé.

"À mon rythme" est un dispositif gratuit et complet de prise en charge et d'accompagnement dont le but est de prévenir les dangers et les risques liés à la sédentarité et l'inactivité physique (prévention primaire) des seniors.

Renseignements complémentaires : armance.deborde@laligue79.org
Tél. 06 15 82 87 21 / 06 89 23 20 08



COMMERCE, ARTISANAT, AGRICULTURE



"Mon dîner fermier" : les productions fermières à l'honneur

Depuis fin 2021, le rendez-vous mensuel des "diners fermiers" accueille chaque fois davantage de visiteurs.

Initié par la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, l'événement, organisé le premier jeudi du mois, à partir de 17 h, a pour objectif de mettre en valeur de manière originale les productions fermières. Premier marché, dédié aux plats cuisinés fermiers en Deux-Sèvres, le "dîner fermier" repose sur le concept du bien manger à la française. Ainsi, certains plats proposés sont des incontournables à chaque marché, d'autres évoluent en fonction des productions de saisons. Des produits complémentaires de type fromage, miel et dérivés complètent l'offre. Une brasserie locale différente est mise à l'honneur chaque fois.

Les visiteurs, selon l'envie du moment, peuvent juste passer acheter leur repas du soir, ou rester boire un verre et dîner sur place. Régulièrement, des musiciens se produisent durant la soirée.

L'occasion de créer un événement festif afin d'attirer plus de public, de valoriser le site des halles et d'inscrire ce marché comme un moment convivial, après le travail.

Marchés de Noël

Chaque année, le marché de Noël représente un événement fédérateur et convivial, à quelques jours des fêtes de fin d'année.



L'occasion pour les nombreux visiteurs de compléter leurs cadeaux de Noël ou leur menu de fête, grâce à la trentaine d'exposants, qui proposent un large choix de produits : produits frais, décoration, artisanat d'art, mode et bijoux, cosmétiques, boissons en tous genres...

Les animations se succèdent, en attendant l'invité d'honneur, immédiatement pris d'assaut pour une séance photos. Les élus du conseil municipal des jeunes sont particulièrement actifs lors de cette journée spéciale.

Pour prolonger la fête, des food-trucks permettent de se restaurer sur place.

Depuis 3 ans, le marché est également relais de collecte pour l'opération des "Boîtes de Noël", pour les plus démunis, organisée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

UNE FERME MARAÎCHÈRE EN PERSPECTIVE



Au sein de la municipalité, le projet de favoriser les circuits courts pour la restauration scolaire a émergé dès le début du mandat.

Partant de la volonté de proposer du bio et du local aux élèves, l'idée d'une ferme maraîchère s'est imposée.

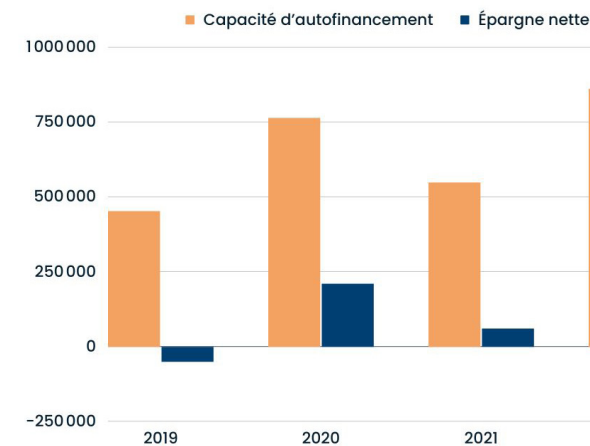
Un terrain de 7 ha a été dédié pour ce projet. La municipalité a travaillé avec la communauté de communes et l'association Ver de Terre production, spécialiste de l'accompagnement dans la mise en place de systèmes agroécologiques. Une solide étude technique a ainsi été réalisée. À ce jour, du broyat a été déposé et du sorgho semé, afin de favoriser l'agradation du terrain. La prochaine étape consistera au montage de bâtiments, pour un démarrage du projet à moyen terme.

BUDGET

Chaque année, en toute transparence, la ville consacre une large place à la présentation du budget municipal, dans un supplément spécial de ce magazine.

Depuis 2020, il est à retenir que la capacité d'autofinancement, ainsi que l'épargne nette ont augmenté. Le niveau d'endettement a, quant à lui, fortement diminué.

Accroître la capacité d'autofinancement et l'épargne nette permettent de réaliser des investissements en réduisant le recours à l'emprunt bancaire.

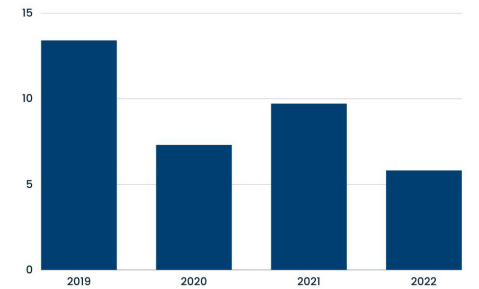


Capacité d'autofinancement (épargne brute) :

différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

Épargne nette :
épargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette.

RETROUVEZ LE DÉTAIL DU BUDGET DANS LE BULLETIN MUNICIPAL DE JUIN 2023



NIVEAU D'ENDETTEMENT (EN ANNÉES)

COMITÉ TECHNIQUE ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Depuis 2020, le comité technique, constitué de membres du club de participation citoyenne, d'habitants, d'élus et d'agents se réunit chaque année, avant le vote du budget municipal.

Son rôle est d'étudier les résultats de l'année écoulée et de définir les grandes orientations pour l'année à venir

RELATIONS HUMAINES



Une collectivité en mutation

La politique de relations humaines de la ville a évolué, notamment pour s'adapter à l'évolution de la collectivité. Parmi les nombreuses mesures, on peut en retenir 4.

2021 : RÉVISION DU PROTOCOLE DU TEMPS DE TRAVAIL

Plusieurs cycles de travail ont été définis, selon les services, les secteurs d'activités ou la nature des fonctions. De même, les horaires de départ, d'arrivée, ainsi que la pause méridienne peuvent désormais être variables.

2021 : REFORTE DU RIFSEEP

Le RIFSEEP ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, est l'outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'Etat.

2021 : MISE EN PLACE DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION (LDG)

Il s'agit d'un document de cadrage qui définit les orientations générales en matière de ressources humaines dans des domaines variés : rémunérations, formations, temps de travail, effectifs, égalité professionnelle, conditions de travail...

2022 : MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL

Chaque agent, dont les missions régulières ou ponctuelles sont compatibles avec le travail à distance, peut faire une demande. La qualité de travail peut être pendulaire (jours régulier dans la semaine) ou ponctuelle.

LE MOT DE L'ÉLU

La politique de relations humaines de la commune a connu des changements significatifs. Dès 2020, un nouvel organigramme a été présenté, des horaires variables et des lignes directrices de gestion ont été mis en place, ainsi que des règles pour les astreintes. Un nouveau logiciel RH a été adopté, pour une meilleure gestion du personnel. Le télétravail a été introduit. Le complément indemnitaire annuel a été revu selon des critères plus équitables. "La semaine des agents", permettant de développer cohésion, esprit d'équipe et lien social a été mise en place.

Des élections professionnelles ont eu lieu et des comités sociaux territoriaux (CST) ont remplacé les anciennes instances. Des assistants de prévention ont été nommés, avec une lettre de cadrage établie.

Des postes-clés ont été créés ou reconduits, tels que le coordinateur de la vie associative, une responsable de la culture, une ingénieure projet et un adjoint aux services techniques.

Ces mesures reflètent l'adaptation aux évolutions organisationnelles, technologiques et sociétales, ainsi que la valorisation de la participation citoyenne, y compris celle des agents. Elles démontrent également une préoccupation pour la sécurité du personnel municipal.

PASCAL ROSSARD,
adjoint à la maire chargé des relations humaines

EXTENSION DE LA ZONE ÉCONOMIQUE : APPEL À LA MOBILISATION DES HABITANT·ES

Début 2023, la municipalité a appelé les Créchois·es à la mobilisation, concernant les modalités du projet d'extension de la zone d'activité par la communauté de communes.

En effet, les élus déplorent un manque de prise en compte de tous les aspects de cette extension, et notamment de la préservation du cadre de vie, des nuisances et contraintes locales. La crainte première serait que Tressouve se retrouve isolé du reste de la commune. Une enquête publique va prochainement ouvrir, permettant de recueillir l'avis des habitants sur le sujet.



COMMUNICATION

LE MOT DE L'ÉLU

“ Au fil des années, un empilement de missions a brouillé la communication.

Nous avons donc repensé les priorités et adapté les outils, pour plus d'efficacité. Toutes les informations de la commune, des 50 associations et des 50 commerces inscrits sont disponibles sur l'application Intramuros (1500 utilisateurs), reprises automatiquement sur le site internet et dans le mensuel.

La nouvelle ligne éditoriale du mensuel clarifie "qui parle ?", les élus s'expriment sous forme d'interview.

À l'image de notre gouvernance, l'édito n'est plus l'exclusivité du maire.

Sous l'impulsion du club #JMLACRECHE le logo est renouvelé. La charte graphique, qui était inexistante, permet de gagner en lisibilité.

Enfin, nous avons fortement réduit les dépenses "de bouche".

Merci aux agents et aux habitants pour leur belle implication.

Sont à venir la refonte du site, de l'affichage et du mensuel.

YANNICK MAILLOU,
adjoint à la maire, chargé de la communication



PAGE FACEBOOK
VILLE DE LA CRÈCHE

+ de 5200 followers !

Restez informé-e sur les actualités de votre commune !



LA CRÈCHE EST AUSSI SUR
INSTAGRAM !

@VilledelaCreche

Partagez vos plus beaux clichés de la commune #VilledelaCreche.

@cinemahenrigeorgesclouzot

Le programme du cinéma, des bandes-annonces, des conseils ciné...



Une nouvelle identité visuelle pour la ville

Après plusieurs mois de préparation, le nouveau logo et la charte graphique de la commune ont été dévoilés à l'occasion de la cérémonie des vœux, début 2023.

Courant 2022, la municipalité a choisi de redynamiser l'image de la ville, à travers la refonte du logo de la commune et la création d'une charte graphique associée.

Dès le début, les membres du club de participation citoyenne #JMLaCrèche ont été associés au projet, contribuant dans un premier temps à l'élaboration du cahier des charges.

2 réunions ont ensuite eu lieu avec les membres du comité de pilotage, composé d'élus, d'agents et de membres du club, et l'agence retenue pour mener le dossier.

Ensuite, la charte graphique, document qui définit les règles d'utilisation du logo et de l'identité visuelle, a été mise en place. Elle continue à se déployer sur les différents supports de communication de la commune.

Intramuros : toute La Crèche en 1 clic !

Intramuros est une application gratuite pour smartphone, déployée par la communauté de communes début 2022, sur les 19 communes du territoire.

Elle permet d'être informé, alerté, mais aussi de participer à la vie locale. L'application recense l'agenda des sorties de La Crèche et des alentours, actualités de la commune, infos pratiques, actualités des associations et commerces...

IntraMuros est une application mutualisée, c'est-à-dire que l'utilisateur sélectionne sa commune pour avoir accès à ses informations, mais il découvre également celles des communes aux alentours. Il a donc accès à tout son bassin de vie.

Au lancement de l'application, la ville a accompagné les nouveaux contributeurs - associations, commerces et entreprises - pour la prise en main.

Les associations disposent donc d'un outil supplémentaire pour gagner en visibilité et communiquer leurs événements sur IntraMuros ! Ces derniers sont automatiquement transférés sur le site de la ville et repris dans l'agenda du Mensuel.

Les commerçants et entreprises peuvent quant à eux référencer et valoriser leur activité.

À ce jour, une centaine de contributeurs sont inscrits et sont autonomes sur la publication de leurs informations.

LE COMITÉ CONSULTATIF BULLETIN MUNICIPAL

Réuni pour la première fois début 2022, il a pour objectif de déterminer quelle forme de communication les habitants peuvent souhaiter pour cette publication municipale.

Composé de membres du club, d'élus et d'agents municipaux, le comité a proposé diverses pistes d'évolution qui ont été mises en place dans les numéros suivants : mise en place d'un édito "tournant", dans lequel les adjoints à la maire s'expriment à tour de rôle, en fonction des sujets d'actualité ; une rubrique mensuelle "Participation citoyenne" ; mise en valeur des projets du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)...

Le comité se réunira à la rentrée pour de nouveau faire évoluer le Mensuel.

La commune en profite pour remercier chaleureusement les 2 relecteurs du bulletin municipal, Jacqueline Tranchant et Gérard Raud, qui, chaque mois, donnent de leur temps pour corriger les épreuves du magazine avant impression.



CONSEILS MUNICIPAUX EN LIVE SUR FACEBOOK

Depuis la crise sanitaire, les conseils municipaux sont diffusés en direct sur la page Facebook Ville de La Crèche.

RAYONNEMENT DE LA VILLE



La Crèche, au-delà du territoire

Outre la défense de son socle de valeurs que sont la participation citoyenne, l'éco-responsabilité, la solidarité et l'économie sociale et solidaire, la municipalité a à cœur de faire rayonner la ville au-delà du territoire.

À ce titre, les énergies qui font vivre la commune et la construisent - associations, entreprises et habitants - y contribuent largement. De leur côté, les élu-e-s ne manquent pas une occasion d'être les porte-paroles de la commune.

Des actions pour la Journée internationale des droits des femmes

La municipalité a engagé des actions dans divers domaines, avec pour objectif de ré-équilibrer la place des femmes dans la ville.



En 2023, 4 bâtiments municipaux structurants de la commune ont été nommés avec des noms de femmes. Depuis 2020, 10 rues portent également le nom de personnalités féminines internationales, ou locales, choisies par le Conseil Municipal des Jeunes. D'autres actions plus originales ont été effectuées ou sont à l'étude, comme la mise à dispositions de serviettes hygiéniques dans certains lieux publics ou un éclairage sécurisant sur un parcours sportif. Le dégrèvement des cours d'écoles fait également partie des priorités des élu-es.

ILS PARLENT DE LA CRÈCHE...

Christian Proust, écrivain

Dans son guide "Oser s'impliquer pour transformer la démocratie", il prend notamment l'exemple de La Crèche.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/niort/deux-sevres-christian-proust-en-voyage-chez-les-pionniers-de-la-politique-locale>

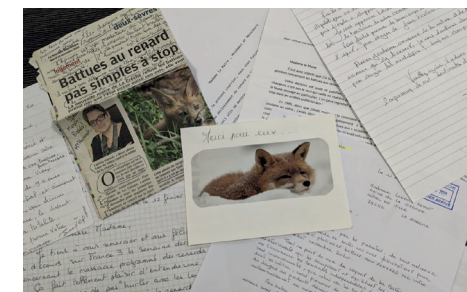
La Banque des Territoires

Début juin 2023, la Banque des Territoires a publié un article sur la participation citoyenne à La Crèche, et surtout sur le comité budget.

<https://www.banquedes territoires.fr/la-creche-mobilise-un-comite-citoyen-pour-reequilibrer-son-budget>

Une motion en faveur du renard

En 2022, le conseil municipal a voté une motion demandant la sortie du renard de la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD).



Le déclassement implique que l'animal ne peut plus être piégé, ni chassé en battues, en dehors des périodes de chasse.



2021 : RENCONTRE AVEC ÉLISABETH MORENO



2021 : RENCONTRES NATIONALES DU POUVOIR HABITANT

LE MOT DE L'ÉLUE

“ Être maire, selon notre philosophie de la gouvernance, ce n'est pas décider de tout, toute seule, et reprendre au compte d'une personne le travail de toute une équipe d'élus impliqués, d'agents investis et d'habitants et d'habitantes concernées. C'est bien participer à faire en sorte que ces acteurs et actrices du territoire puissent se rencontrer et travailler ensemble. Et puis c'est aussi utiliser ce titre pour faire parler de la commune, et participer à faire reconnaître que s'il y a un bon vivre, c'est parce que de belles choses s'y déroulent, parce que les habitants s'impliquent : dans les instances de participation citoyenne, dans les associations nombreuses, dans les différents moments de convivialité, dans l'éducation de leurs enfants et l'accompagnement de leurs aînés, dans la solidarité, qu'elle soit locale ou plus large.

Quel bonheur, et quelle fierté d'être Créchoise ! J'espère parvenir à le représenter à l'extérieur de notre territoire, mais également à vous offrir le résultat de ce rayonnement et vous faire ressentir, au gré de nos rencontres, le plaisir que l'on a à œuvrer et valoriser le service public.

LAETITIA HAMOT,
maire

Sur le terrain, les battues sont toujours autorisées par la préfecture.

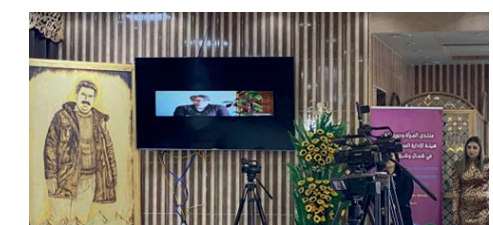
En mars 2022, la conférence "Le renard, nuisible ou auxiliaire de culture", au cinéma Henri-Georges Clouzot avait rassemblé 120 personnes. À cette occasion, la maire avait été interviewée par France 3.

Dans cette optique de déclassement, la municipalité avait fait un appel à courrier pour abonder à sa demande. De nombreuses lettres de soutien et de remerciements ont été adressées à la maire pour cette action. Depuis, Laetitia Hamot est régulièrement sollicitée par les médias pour donner son avis sur le sujet.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/niort/destruction-des-renards-fouines-corneilles-et-corbeaux-en-deux-sevres-a-votre-avis>



2022 : INTERVENTION AU TITRE DU RÉSEAU ACTIONS COMMUNES LORS DE LA REMISE DU PRIX DE LA FONDATION DANIELLE MITTERRAND POUR LES BÂTISSEURS ET BÂTISSEUSES D'UTOPIE DU NORD EST DE LA SYRIE



2023 : TÉMOIGNAGE EN DIFFUSÉ LORS DU WOMEN FORUM, À ALHASSKA, EN SYRIE

Podcast : "Qu'est-ce qu'on fait dans une commune participative ?"

Écoutez le podcast d'Actions communes, le réseau des communes et collectifs participatifs auquel la commune appartient : <https://open.spotify.com/how/1zfEM8FYAvXLRsDGYDz8d>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Place des familles : la parentalité grandit sur le territoire

Initiée en 2016 par la commune de La Crèche, la semaine de la parentalité s'est étoffée au fil des années, pour devenir intercommunale en 2023.

Cette 6^{ème} édition, renommée Place des familles, s'est déroulée sur un mois, du 3 mai au 3 juin. 5 communes - La Crèche, Sainte-Néomaye, Saint-Martin-de-Saint-Maixent, Pamproux, Saint-Maixent-l'École, Saivres - ainsi que des structures de la communauté de communes (médiathèques et centres de loisirs) ont collaboré pour proposer des actions encore plus riches, avec des

événements largement répartis sur le Haut Val de Sèvre. Conférences, ateliers bien-être, spectacles, jeux, rencontres... Chaque rendez-vous de la parentalité a rencontré un franc succès, avec un public venu comprendre les enjeux et l'évolution de la place des familles, milieu de socialisation fondamental.

Une navette gratuite

Fin 2022, la communauté de communes a mis en place une navette gratuite, 100 % électrique.



Elle relie la gare TER de La Crèche aux zones d'activité Atlansèvre. Le circuit rejoint également la ligne 1 du réseau Tanlib à Chauray. Les liaisons sont assurées du lundi

au vendredi et ont été conçues en corrélation avec les besoins des entreprises, parties prenantes dans le projet.

Le bus est accessible aux personnes à mobilité réduite et peut accepter les vélos (lorsque l'affluence le permet).

Ce service est lancé à titre expérimental pour 1 an. Il vise à faciliter les déplacements de et vers les zones d'activité, en s'appuyant sur les offres de transport collectif existantes (TER, bus). Il s'inscrit dans la dynamique territoriale de développement des mobilités durables et de soutien à l'activité économique.

Afin de faire évoluer le service selon les besoins, une enquête est actuellement en cours.

+ d'infos et horaires : <https://cc-hautvaldesevre.fr>, rubrique Compétences/Environnement/Mobilité.

LE RAPIDO, POINT DE RENDEZ-VOUS DES VACANCES

Le foyer ado accueille les jeunes de 12 à 17 ans les mercredis, en période scolaire, et pendant les petites et grandes vacances.

+ d'infos : <https://cc-hautvaldesevre.fr>, rubrique Compétences/Enfance-jeunesse/Activités ados.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative.

Il est constitué de citoyens et de citoyennes bénévoles et a pour but de faire émerger une parole collective, sur des questions d'intérêt commun et ainsi contribuer à enrichir la décision politique.

C'est un espace de dialogue qui permet de débattre et d'apporter son point de vue sur les projets du territoire et d'améliorer la vie quotidienne de ses habitants. Il peut également s'autosaisir sur des sujets qu'il juge utiles pour le devenir du Haut Val de Sèvre.

Renseignements : cd@cc-hvs.fr - 05 49 76 75 92

PROJETS JEUNES

La communauté de communes apporte son aide aux jeunes porteurs de projets, grâce au dispositif Projet Jeunes Haut Val de Sèvre et à la mise à disposition du tiers-lieu, Quartiers Libres.

Le Projet Jeunes s'adresse aux 11-25 ans du territoire et permet de concrétiser une idée ou un projet, par un accompagnement et un coup de pouce financier. L'objectif est également de favoriser l'implication des jeunes dans l'animation locale.

QUELQUES PROJETS COMMUNAUX SOUTENUS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Ferme maraîchère
- Maison de santé
- Habitats jeunes
- Voies cyclables

CYCLOVAL : LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Un service de location longue durée de VAE*, a été mis en place.

Location à l'essai pendant 1 mois, à partir de 30 €, puis location longue durée de 3 mois minimum. Tarifs variables, selon le modèle et la durée de location, à partir de 30 €/mois. Prise en charge obligatoire à 50 % minimum par l'employeur.

TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Puisqu'il nous est permis de nous étendre davantage, essayons de dresser un bilan de mi-mandat des actions de la municipalité en nous référant parfois aux documents de la campagne électorale.

La piscine et les bâtiments sportifs

Les chimériques promesses de campagne de la majorité municipale prévoient dans un 1er temps une rénovation de la piscine conduite dans le cadre de l'intercommunalité. Fiasco complet puisque la com com, autant dire nos impôts, n'allait pas construire 2 piscines. En cas contraire : « Si la commune devait contribuer au financement, la décision finale devait être soumise à référendum » pouvait-on lire dans les documents de campagne. Cette promesse a été balayée par la majorité bien qu'elle ait été élue sur cet argument. Evidemment le risque était trop grand pour elle d'un NON massif. Alors le vernis démocratique a pris, comme d'habitude, la forme d'un comité, c'est-à-dire quelques personnes totalement dévouées qui décident au nom de tous. Pour animer le comité, la majorité a eu recours à Fréquence commune. On aurait pu faire l'économie des 18 000 € que cela a coûté au budget communal car le Oui à la piscine était acquis d'avance.

Des subventions pour un « financement total ou partiel du projet » sont promises ; un financement total, un rêve qui n'est pas digne d'élus en charge d'une commune ! Tout y passe : département, Région, Etat, Europe ; qu'y aura-t-il au bout du compte dans une époque de budget contraint ? La municipalité dans son délire utopique pensait récupérer 1 310 000€ de la com com dans le cadre des transferts de charges. La réponse a été claire : nous ne devons rien à La Crèche ! Désormais la commune entame un recours au tribunal administratif. Une commune attaquant son intercommunalité, du jamais vu dans les annales. La Crèche est d'ailleurs de plus en plus isolée au sein de cette instance de coopération réciproque et les relations toujours plus tendues. La commune s'est même permise de ne pas régler depuis 2020 la taxe d'aménagement qu'elle lui doit par convention en bonne et due forme.

Selon une étude, diligentée par la municipalité, l'ensemble de l'aménagement du site Groussard, bâtiments sportifs inclus, a été estimé à 2 100 000€ HT. Selon nous, la somme est largement sous-évaluée et pas tenable.

Le contournement

Un autre point fort des projets municipaux était le contournement du centre bourg. Les idées ne manquaient pas : « dévier une partie du trafic, notamment celui des poids lourds, avec un échangeur supplémentaire entre Soudan et La Crèche ». Ou encore « étudier la possibilité d'une autoroute urbaine gratuite entre l'échangeur de Vouillé (sortie 32) et Soudan (31) ». En 2021, à l'une des réunions publiques la Maire nous a dit avoir rencontré les acteurs individuellement, département et Vinci autoroute. L'étape suivante devait les mettre tous autour d'une table pour en discuter. Le couvert met du temps à être dressé et nous ne savons toujours pas à ce jour où en sont ces discussions, aucune info ne filtre !

Entretien de la commune

Partout l'entretien laisse à désirer. Bien fini les fleurs qui ornaient les bacs, illuminant notre ville de notes colorées. Désormais partout nous voyons des herbes folles. Bien sûr les désherbants sont interdits depuis longtemps et il y a des évolutions dans les pratiques plus respectueuses de la nature qui abrite la vie. Mais l'herbe haute ou les ronces rendent impraticables certains trottoirs et bas-côtés obligeant les usagers et notamment les enfants à marcher sur la chaussée. La municipalité prône pourtant les déplacements doux et dans les documents de campagne, les élus s'engageaient à « sécuriser les déplacements de nos enfants avec des trottoirs sécurisés ».

Plantation d'arbres

2 micro forêts ont été plantées. Cette nouvelle façon de concevoir la végétalisation, même si elle peut avoir un sens dans les villes, suscite l'incompréhension des Créchois. Nous observerons l'évolution de ces plantations qui passent pour ne nécessiter aucun entretien après 3 ans. D'ici là, les habitants sont sollicités pour en prendre soin. L'incompréhension est d'autant plus forte que nous constatons dans le même temps qu'ici ou là (les Brangeries, l'ancien terrain de camping, terrain de Miséré, avenue de Paris...) des arbres meurent faute d'attention et ne sont jamais

remplacés.

L'opération Une naissance-un arbre, lancée par l'ancienne municipalité, avait prévu d'apposer auprès de l'arbre le nom de l'enfant né dans l'année qui en devenait ainsi son parrain. Il est particulièrement insupportable de voir, la petite plaque auprès d'un arbre mort. Quel message envoie-t-on à l'enfant ? Et la municipalité qui se targue d'un des bulletins de « sensibiliser les générations futures à la préservation de l'environnement et à la biodiversité et de maintenir dans la commune un cadre de vie le plus agréable possible ». C'est plutôt loupé ! D'ailleurs désormais plus de plaque auprès de l'arbre mais un panneau qui regroupe les prénoms et les dates de naissance des enfants.

Les décisions de la Maire et les principes démocratiques

Le Conseil municipal a voté en début de mandat des délégations à la Maire mais celle-ci doit rendre compte à chaque conseil des principales dépenses effectuées. Depuis longtemps déjà, les décisions de la Maire ne sont plus présentées en dépit des injonctions du Préfet. Seules 2 ou 3, parfois d'un montant dérisoire, sont communiquées pour « amuser la galerie ». En revanche, les coûts de certaines grosses dépenses ne sont pas annoncés au Conseil municipal : études pour la piscine, factures de Fréquence commune, montant des travaux autour du parking des acacias et de l'église, prix des plants pour les micro-forêts... Un vrai problème démocratique. Néanmoins, pouvait-on lire dans un article du bulletin de janvier 2022, les élus de La Crèche faisant alors des reproches à la com com, concluaient : « Le manque de transparence n'est pas en accord avec nos valeurs démocratiques ». Décidemment la Maire qui accuse la minorité de voir la paille qui est dans l'œil de son frère et non la poutre qui est dans le sien, pourrait s'appliquer cette parabole biblique.

Elle se targue d'avoir réinventé la démocratie mais pour nous, il s'agit plutôt d'une démocratie largement teintée d'autocratie !

Aménagements de la rue des Halles et ouverture du jardin du presbytère

La municipalité a organisé une 2^{ème} réunion de concertation pour d'une part présenter son projet global de rénovation de l'espace entre le feu et la boulangerie et d'autre part décider ou pas de l'ouverture du jardin du presbytère, ce 2^{ème} point suscitant des contestations.

En effet la municipalité a l'intention de végétaliser la place de l'ancienne capitainerie et d'ouvrir par la même occasion le jardin du presbytère permettant ainsi une déambulation en toute sécurité jusqu'au marché.

Certains Créchois ne sont pas d'accord pour l'ouverture du jardin au public car cela rendrait le presbytère encore plus vulnérable qu'il n'est. Celui-ci a déjà été visité à plusieurs reprises et sans la protection des clôtures, il serait encore plus exposé. La fréquentation la nuit de ce terrain ouvert mais néanmoins confiné, ne va-t-il pas faire de ce lieu celui de tous les trafics ? Les enfants du catéchisme font souvent une pause en toute liberté dans ce jardin, cela sera-t-il encore possible dans un endroit ouvert ? Ces questionnements font naître des inquiétudes bien légitimes.

Pour l'instant, la municipalité semble faire machine arrière et comprend qu'avant toute chose il faut sécuriser le presbytère à l'aide de barreaux ou de volets. Le projet sera réexaminé après cette sécurisation. La conclusion de cette réunion a été celle de la nécessité d'affiner l'idée progressivement. Toute décision doit de toute façon faire l'objet au préalable d'un accord du diocèse.

Quant au renforcement de la sécurité aux abords des écoles réclamé aussi par les usagers, le 1er Adjoint dit ne pas pouvoir faire grand-chose car la rue est départementale, seuls les trottoirs sont communaux. Ainsi s'il y a insécurité aux abords de l'école, c'est la faute du département ! Pourtant la commune a bien prévu des aménagements route de Cherveux sur la D7.

Nous souhaitons à tous Créchois un très bel été et nous vous donnons rendez-vous au mois de septembre.

MINORITÉ : Sylvie DUPUIS, Sonia LAMBERT, Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Nathalie PILLET, Jérôme VARENNES.

MARIE JOLY

Chers tous. L'été approche à grands pas et avec lui, pour la plupart d'entre nous, une trêve estivale bien méritée et attendue. L'occasion de découvrir ou redécouvrir notre belle commune avec toutes ses richesses. Son centre-bourg et ses différents villages, ses nombreux kilomètres de chemins blancs à emprunter à VTT, à cheval, à pied, en courant... Profitez de vos sorties pour noter les points d'amélioration en termes de sécurité et de propreté. Vous souhaitez un passage balisé, un banc, une poubelle publique ou une station pour réparer les vélos avec une trousse de premiers soins par exemple. Un grand merci de nous communiquer vos observations et vos idées. L'été 2024 se prépare dès la rentrée. Notez le 16 septembre dans vos agendas et participons tous ensemble à la journée mondiale du nettoyage. Alors, je vous souhaite à tous un très bel été créchois.

MINORITÉ : Marie JOLY

AFIN DE LAISSER DAVANTAGE DE PLACE AUX LISTES MINORITAIRES, LA MAJORITÉ MUNICIPALE A DÉCIDÉ DE NE PAS ÉCRIRE DE TRIBUNE DANS CE NUMÉRO.



EX-COMTES EN CHEMIN, LE FESTIVAL TRAVERSE ! EST LE SEUL FESTIVAL DES ARTS DE LA PAROLE DU HAUT VAL DE SÈVRE, ET SE TIENT CHAQUE ANNÉE EN JUILLET.



1^{er} juillet
FÊTE DE L'ÉCOLE DE CHAVAGNÉ
École F. Belin
Kermesse à 15 h 30
Apéro + repas dansant à 20 h

Organisateur : APE Chavagné
Tél. 06 34 13 55 12

1^{er} juillet
KERMESSE ET REPAS DANSANT
École de Chavagné
À partir de 16 h
Repas adulte 17 €
Repas enfant 5 €

Organisateur : APE Chavagné
Tél. 06 34 13 55 12

1^{er} juillet
CINÉ PLEIN-AIR : "E. T."
Site Groussard
À 22 h 30

Organisateur : municipalité

6 juillet
MARCHÉ GOURMAND "MON DÎNER FERMIER" + APÉRO-CONCERT
Sarah Barquette
Halles du marché à 19 h

Organisateur : Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et municipalité

6 juillet
KERMESSE ÉCOLE BOISRAGON
École C. Trenet
à 17 h

Organisateur : APE Boisragon
Mail : boisragonape@gmail.com

7 juillet
PROJECTION "DES CAILLOUX DANS LA CHAUSSURE"
Cinéma HG Clouzot
À 20 h 30
Tarifs habituels

Organisateur : municipalité

8 juillet
TOURNOI PÉTANQUE & APÉRO-CONCERT
Site Groussard
Pétanque : 14 h,
inscriptions à partir de midi
Apéro-concert : 18 h 30

Organisateur : Amicale des sapeurs-pompiers
Tél. 06 34 13 55 12

9 juillet
FESTIVAL TRAVERSE!
"Un trait de génisse"
Îles de Candé
À 11 h

Organisateurs : communauté de communes et municipalité
Renseignements :
<https://festival-traverse.fr/>

22 juillet
FORMEZ-VOUS À LA BOTANIQUE

Organisateur : DSNE
Renseignements :
paul.cousin@dsne.org
Tél. 06 02 18 66 36

28 juillet
LES ESTIVALES D'ARTENETRA
Église de La Crèche
À 19 h 30
Concert de chansons napolitaines & airs d'opéra
Tarif 10 €

Renseignements :
festival@artenetra.com
Tél. 06 70 54 21 09

8 août
COMMÉMORATION LIEUT. COL. THIBAUT
20^{ème} anniversaire de son décès
Cimetière du bourg
À 17 h 30

Organisateurs : municipalité et UDCR

2 septembre
100 ANS DES FÉDÉRATIONS DE CHASSE
7 route de Champicard
De 9 h à 19 h
Repas fermier midi et soir

Renseignements :
www.chasse-79.com

9 septembre
FORUM DES ASSOCIATIONS
Salle de l'Hélianthe
De 9 h à 18 h

Organisateur : municipalité
Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

10 septembre
VIDE GRENIER
Site Groussard
Emplacement : 10 € les 5 m

Organisateur : Cocotier

10 septembre
INITIATION À LA MARCHÉ NORDIQUE
Stade Champcornu
De 8 h 30 à 11 h 30

Organisateur :
Nordic Club créchois

30 septembre
JOURNÉE SÉCURITÉ ROUTIÈRE
Salle de l'Hélianthe

Organisateur : municipalité

FÊTE NATIONALE 2023

14 JUILLET

Site Groussard
À partir de 12 h

Programme complet

Renseignement
05 49 25 50 54 - contact@ville-lacrecche.fr
www.ville-lacrecche.fr

- Restauration sur place
- Apéro offert par la municipalité
- Pique-nique possible sur place
- Animations : pétanque, jeux en bois
- Toute la journée, manège offert par Festi'crèche
- 20 h Animation musicale par Allstars
- 23 h Feu d'artifice & 23 h 30 Bal

LE CARNET

NAISSANCES

14 mai : Marijon LUPÉDE
24 mai : Naël DUDOGNON CABALLERO
25 mai : Thaïs OSMOND

PARRAINAGE CIVIL

10 juin : Richard VILLANEAU

MARIAGE :

3 juin : David AGUIAR RAYO & Agathe LANGLOIS

DÉCÈS

11 mai : Annie GAROND, ép. GROUSSET
17 mai : Jean-Pierre MONGENDRE
19 mai : Monique MICHONNEAU, ép. MANGOU
7 juin : Robert ANDRÉ
15 juin : Marie-Claude PIET, ép. APPERCÉ

Le Mensuel

N° ISSN : 2970-6629 • Directrice de publication : Laetitia HAMOT •
Rédaction : Pôle Communication - Mairie de La Crèche • Photos/images : Pôle communication - Mairie de La Crèche /
Freepik / Icons8 • Impression : Les impressions Dumas - 3200 ex. N° dépôt légal 203 • Juillet-août 2023 N° 244 •
Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRÈCHE • Tél. 05 49 25 50 54 - www.ville-lacrecche.fr